



NAHEMA HANAFI, *Le frisson et le baume. Expériences féminines du corps au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, 339 p., ISBN 978-2-7535-5485-6

**Gilles Barroux**

DANS **REVUE D'HISTOIRE MODERNE & CONTEMPORAINE** 2018/4 n° 65-4, PAGES 186 À 188  
ÉDITIONS **BELIN**

ISSN 0048-8003

ISBN 9782410014006

DOI 10.3917/rhmc.654.0186

Date de mise en ligne : 30/11/2018

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2018-4-page-186?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Belin.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## Comptes rendus

---

**SYLVIE STEINBERG,**

*Une tache au front.*

*La bâtardise aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles,*

Paris, Albin Michel, 2016, 440 p.,

ISBN 978-2-226-31515-1

Dans ce livre inspirant, l'historienne Sylvie Steinberg rouvre le dossier du traitement juridique des enfants illégitimes dans la France d'Ancien Régime, non pas en explorant le sujet classique de la condition des bâtards, mais en prenant plutôt les enfants nés hors mariage comme révélateurs des transformations qui touchent la famille et la structure socio-politique du royaume à la période moderne. À partir des concepts anthropologiques de filiation et de descendance, elle analyse la nature des liens entre les enfants illégitimes et leurs parents naturels, ainsi que la capacité d'intégration des bâtards selon leur catégorie sociale, leur genre et les circonstances particulières de leur naissance, en accordant une attention particulière à la noblesse. L'historienne mobilise des savoirs multidisciplinaires, allant du droit à la théologie, en passant par l'anthropologie et la linguistique, pour produire une interprétation toute en nuances qui reflète la complexité du sujet. Une prose élégante et le recours systématique à des cas rapportés dans la vaste littérature juridique rendent la lecture de l'ouvrage stimulante et agréable.

D'entrée de jeu, l'auteure s'emploie à définir ce qu'est la tache de bâtardise, « vice invisible et néanmoins tenace » (p. 19), à travers les termes utilisés pour désigner les illégitimes au Moyen Âge et au début de l'époque moderne. L'influence de la doctrine chrétienne a contribué à définir des catégories de bâtards selon la gravité de l'atteinte au sacrement de mariage (tableau p. 40-41), les enfants nés de personnes libres de tout lien matrimonial ayant le sort le plus favorable, car ils pouvaient être légitimés ultérieurement par le mariage de leurs parents naturels. En revanche, les enfants nés de l'adultère ou de conjonctions illicites, comme les relations incestueuses et les rapports sexuels avec des prêtres, ne pouvaient espérer voir leur statut légal évoluer au cours de leur vie. Les circonstances de la naissance étaient donc cruciales pour évaluer leur potentiel d'intégration à la société. Le droit royal du début de l'époque moderne a largement repris ces catégories, mais en se concentrant sur les questions successorales sans véritablement remettre en question la nature de la bâtardise, ce qui pousse l'auteure à affirmer que la sécularisation de l'illégitimité est loin d'être acquise à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Le second chapitre poursuit sur la même veine pour préciser « Qui est bâtard ? » et adopte une approche casuistique, afin de cerner les contours de l'état d'illégitimité en mettant à profit les nombreux recueils de causes jugées, ainsi qu'un riche corpus de lettres de légitimation. Les tribunaux ont appliqué rigoureusement la règle *Pater is est quem nuptiae demonstrant* pour affirmer la légitimité des enfants nés durant le mariage, parfois contre toute vraisemblance. Des cas limites de grossesses écourtées ou prolongées et d'incapacité physique de l'époux par maladie ou absence ont mobilisé les tribunaux et leurs experts médicaux, favorisant le développement de l'expertise médico-légale, mais les magistrats ont souvent préféré déclarer légitimes des enfants aux origines douteuses, ce statut leur étant favorable. Ceci amène l'auteure à réévaluer les actions de l'Église et de l'État pour contrôler le mariage et à émettre des doutes sur l'existence d'un « pacte État-famille » tel qu'avancé par l'historienne S. Hanley (« Engendering the State: Family Formation and State Building in Early Modern France », *French Historical Studies*,

16-1, 1989). S. Steinberg soutient au contraire que les efforts de l'Église pour contrôler le mariage ont été sous-estimés et que la politique royale sur la filiation, fondée sur l'intérêt de l'enfant, a limité la portée d'un tel pacte tacite.

Le chapitre 3 rappelle des notions fondamentales pour la compréhension du lien de filiation dans la France d'Ancien Régime. La filiation était d'abord « naturelle », qu'elle fût légitime ou non, par opposition à une filiation adoptive qui n'était plus en usage. En outre, elle était constamment mise en relation avec les droits du sang qui, depuis la fin du Moyen Âge, prenaient une place grandissante dans le vocabulaire de la parenté – si bien que la filiation, paternelle ou maternelle, ne relevait pas de la volonté : « la nature du lien de filiation est d'être indissoluble, impossible à rompre, transporter ou acquérir » (p. 125). C'est dans ce contexte que les registres de baptêmes ont servi de plus en plus de preuve de filiation, même si les variations d'enregistrement en ont fait des instruments de contrôle imparfaits, malgré les efforts de l'Église et de l'État. Même si le père et la mère partageaient en théorie une obligation naturelle envers leur enfant, le père naturel était généralement chargé par les tribunaux de pourvoir aux besoins et à l'établissement de l'enfant. Traitant de l'autorité parentale sur les enfants illégitimes, l'auteure semble confondre autorité et puissance paternelle (p. 160 *et sq.*). En effet, la notion juridique de puissance paternelle n'existait que dans les régions suivant les préceptes du droit romain et non dans les zones coutumières, alors que l'autorité paternelle sous ses multiples formes était reconnue partout. Plus loin, l'auteure tire parti de quelques cas de recherche de paternité pour illustrer le recours à des caractéristiques naturelles (la ressemblance, les marques physiques) à travers lesquelles le lien naturel se manifestait pour réunir des enfants et leurs parents. Cette approche qui consiste à confronter les notions de filiation et d'illégitimité pour mieux en appréhender les intersections se révèle ici tout à fait féconde.

Si la filiation devait tout à la nature, c'est le mariage qui décidait de la légitimité des enfants et de leur intégration au sein d'une famille, objet du chapitre suivant. Les enfants illégitimes n'avaient pas le droit de succéder à leurs père et mère ni d'hériter de leurs biens propres, ce qui les empêchait de se rattacher matériellement et symboliquement au reste de leur parenté paternelle et maternelle. Dans les faits, de telles relations existaient puisqu'il était possible pour les bâtards de recevoir des donations modestes, voire plus si ces gratifications ne se faisaient pas au détriment des légitimes. S. Steinberg montre bien comment les questions de transmission patrimoniale ont suscité des débats savants et moraux entre les professionnels du droit chargés d'argumenter ces causes et d'en décider l'issue en l'absence de tout droit positif. Comme M. Gerber avant elle (*Bastards. Politics, Family, and Law in Early Modern France*, Oxford 2012), l'auteure souligne le rôle des cours de justice dans la construction du droit privé en constituant un forum de négociation entre les demandes des parties et leurs propres interprétations de l'ordre social. Si des concessions étaient parfois faites au vu des circonstances particulières des familles, les décisions privilégiaient les légitimes face aux illégitimes en ligne directe, mais déboutaient fréquemment des collatéraux.

C'est cette même idéologie lignagère qui est révélée dans les trois derniers chapitres portant spécifiquement sur la noblesse. Au chapitre 5, l'auteure relate la passionnante affaire Saint-Géran qui désigna comme seul héritier légitime un enfant « retrouvé » après avoir été prétendument subtilisé à la naissance. Ces cas de substitution d'enfants étaient certes rares, mais les argumentations déployées pour soutenir les parties en cause exposent éloquentement les enjeux nobiliaires. Le chapitre

suivant traite de l'édit des tailles de 1600, texte fiscal qui contribua à modifier le traitement juridique des bâtards de nobles, en exigeant des preuves de noblesse pour leur accorder l'exemption d'impôt royal. La pression fiscale, d'une part, mais également la volonté de la noblesse de resserrer ses rangs et d'en exclure les anoblis récents, d'autre part ont entraîné une plus grande sévérité envers les bâtards. Finalement, le dernier chapitre porte sur le cas bien connu des bâtards royaux au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et des espoirs dynastiques que leur père, Louis XIV, avait placés en eux, poussant la logique lignagère commune à toute l'aristocratie au-delà des limites de ce qui était politiquement acceptable.

Ce livre remplit ses promesses tout en laissant des pistes à explorer. Par exemple, comment les tribunaux royaux inférieurs (bailliages et sénéchaussées) ont-ils traité des cas impliquant des enfants illégitimes ? Réputés plus sévères lorsque des questions de moralité publique étaient évoquées, ils étaient aussi en position de négociation, entre les demandes de la population et l'autorité des parlements du royaume, dont les arrêts notables étaient publiés. Par ailleurs, S. Steinberg évoque assez timidement les évolutions du XVIII<sup>e</sup> siècle, confiant à d'autres le soin de compléter le portrait de l'Ancien Régime, ce qui laisse parfois le lecteur sur sa faim. Il reste que ce livre est d'une brûlante actualité, car il apporte une réflexion sophistiquée sur la nature du lien de filiation et sur les relations de parenté au moment même où ces interrogations suscitent des débats passionnés.

Sylvie PERRIER  
Université d'Ottawa

**ALAN HOUSTON,**  
*Benjamin Franklin*

*and The Politics of Improvement,*

New Haven, Yale University Press, 2008, 321 p.,  
ISBN 978-0-300-12447-7

Il existe de multiples Franklin, ceux qu'il a lui-même inventés et ceux qu'a reconstitués l'historiographie. Le tricentenaire de sa naissance en 2006 a donné lieu à de nombreuses manifestations et productions scientifiques (M.-J. Rossignol,

« Benjamin Franklin, 1706-2008 : anatomie d'un tricentenaire transatlantique », *Transatlantica*, 2, 2009) qui ont tenté de porter un regard neuf sur celui qui a créé une certaine américanité. Outre l'approche biographique ou purement historique, plusieurs ouvrages utilisant la méthodologie de l'histoire des idées (ou de l'histoire intellectuelle, telle qu'on préfère la nommer en France) ont permis de s'interroger à nouveau sur l'apport de Franklin à la pensée politique, sociale et économique, ou du moins de le cerner comme intellectuel ou penseur. En 2007, L. Smith Pangle a publié *The Political Philosophy of Benjamin Franklin* (Baltimore). Elle souhaitait reconstruire le « système » de pensée de Franklin, par-delà la diversité aussi bien formelle que thématique de ses écrits, pour en dégager les principes directeurs, mais sans véritablement parvenir ni à en démontrer l'unité autrement que via les notions de pragmatisme, de croyance en la raison humaine et d'intérêt éclairé, ni à en interroger la complexité par-delà des explications assez superficielles.

On peut considérer que, dans son ouvrage publié l'année suivante, Alan Houston a pris le contrepied de cette approche essentialiste, car il a tenté de contextualiser la pensée de Franklin, qu'il considère plus comme une pensée en acte ou en action. Franklin n'a pas été un théoricien, même s'il en a parfois endossé le rôle, ironiquement ou non, au sens socratique et au sens littéraire, ce qui ne signifie pas qu'aucun

positionnement théorique dans ses textes ne soit explicite ou repérable *a posteriori*. Les écrits de Franklin sont un objet problématique pour l'historien des idées, car c'est en réfléchissant à une pratique concrète des relations sociales, politiques ou économiques que Franklin a pu innover. Il a avant tout été un expérimentateur dans de nombreux domaines (scientifique, politique, économique et social), et il a fait de lui-même un objet d'expérimentation. La mise en scène et l'introspection sont ainsi parties prenantes de sa réflexion et en sont même souvent indissociables, ce qui rend incontournable une dimension biographique. Enfin, Franklin a été un acteur important des échanges transatlantiques (entre les colonies, puis les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne) aussi bien diplomatiques que culturels et intellectuels. Ce sont toutes ces dimensions qu'A. Houston a tenté, avec succès, de prendre en compte dans son étude qui vise à pallier, d'une part, les manques de l'historiographie produite par l'École de Cambridge (J. Pocock, B. Bailyn et G. S. Wood) qui a développé la thèse dite «républicaine» et, d'autre part, ceux de l'interprétation dite «libérale» de la Révolution américaine. Au rebours de ces approches inadaptées selon lui pour appréhender la dimension intellectuelle de Franklin, A. Houston a souhaité ici aborder le riche corpus de ses écrits et lettres en le considérant comme un intellectuel, engagé donc, vivant dans un espace atlantique et dont l'écriture plurielle s'ancre dans une praxis. La «multiplicité» de ces «contextes» permet de comprendre ce qui apparaît rétrospectivement comme une «pensée politique» selon les termes qui closent l'introduction.

L'ouvrage est divisé en cinq chapitres qui portent sur des notions cardinales dans l'œuvre de Franklin : le commerce, l'association, la population, l'union et l'esclavage. L'importance de ces thèmes n'est pas nouvelle, mais le postulat et le pari d'A. Houston sont qu'ils revêtent un sens différent si on les considère sous l'angle du langage et de la théorie en acte de l'*improvement* ou du perfectionnement. D'après lui, ce fil conducteur de la perfectibilité et de l'innovation, qui n'est pas «une doctrine philosophique» (p. 220), n'est pas lockien, puisqu'il n'est pas fondé sur la propriété mais sur les idées de «profit et de gain, de progrès et de perfection, d'augmentation et d'expansion, de bénéfique et d'amélioration» (p. 203). L'utilisation à plusieurs reprises de John Adams comme contrepoint, parfois comique, qui n'est pas en soi originale, en est un signe. C'est plutôt le Locke philosophe de l'éducation qu'A. Houston considère comme un guide potentiel pour Franklin, l'autodidacte (p. 99).

C'est en définitive ce qu'on pourrait nommer l'intelligence anthropologique de Franklin que l'auteur met en lumière. Ses projets de collaboration aussi bien locaux et associatifs qu'intercoloniaux et politiques mettent en échec les schémas politiques modernes, mais aussi en partie ceux des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, qui rendent compte du fonctionnement de la démocratie (p. 63) ou de la République (p. 89). Ce livre souligne le caractère novateur des conclusions de Franklin, notamment sur les liens entre population et subsistance (il aurait influencé Thomas Malthus, p. 124, voire Charles Darwin, p. 143) et sur les mécanismes de l'association politique, autrement dit de l'union entre les colonies (qui convergent avec la théorie de Madison sur les factions, p. 168). L'importance de Franklin comme producteur d'iconographie politique symbolique et potentiellement performative est un des temps forts de l'ouvrage, par le biais de microlectures des dessins emblématiques de Franklin, le célèbre *Join or Die* de 1754, le *Magna Britannia* de 1766 et le *We are One* de 1776 des premiers dollars papier américains, chacun ponctuant une décennie de la crise impériale puis de la Révolution américaine. A. Houston rappelle que cette

zoomorphie, visuelle et verbale, constitue un bestiaire parfois satirique (le serpent à sonnettes et le dindon), parfois plus sérieux et ancré dans l'interpénétration des disciplines scientifique, sociologique et politique caractéristique des Lumières (le polype). Ce dernier aspect est prolongé par les paragraphes consacrés notamment à l'arithmétique politique (dont le *Fédéraliste* révélera l'importance en 1787-1788). Ils permettent de mesurer la spécificité du contexte de la réflexion politique de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle dans laquelle s'inscrit Franklin.

Sans révolutionner l'image de Franklin, l'ouvrage s'avère néanmoins un exercice fructueux d'histoire intellectuelle sans équivalent à ce jour. Il déjoue, en effet, les schémas interprétatifs « libéraux » et « républicains » qui ont longtemps dominé cette discipline, mais également le paradigme weberien, point qu'A. Houston évoque (trop) rapidement dans un appendice. Seul le chapitre sur Franklin et l'esclavage, plus bref, n'a pas la même profondeur que les sections précédentes. Cependant, contrairement à ce que certaines recensions ont souligné au moment de la sortie du livre, la notion d'*improvement* est globalement convaincante et s'avère un instrument efficace, à la fois méthodologique et philosophique, pour aborder Franklin.

Carine LOUNISSI

Université de Rouen-Normandie et université Paris-Diderot

**LAURENCE BROCKLISS,**

*From Provincial Savant to Parisian Naturalist.*

*The Recollections of Pierre-Joseph Amoreux,*

1741-1824,

Oxford, Voltaire Foundation, 2017, 456 p.,

ISBN 978-0-7294-1203-2

C'est à l'occasion de ses recherches antérieures, notamment sur le monde médical de la France d'Ancien Régime, que Laurence Brockliss s'est intéressé aux *Mémoires* inédits d'un naturaliste montpelliérain oublié, Pierre-Joseph Amoreux (1741-1824). Il publie ici une édition

critique de ce manuscrit de plus de 300 pages, composé de deux parties : un récit autobiographique pour la période 1741-1800, et des annales pour la période 1800-1823. La transcription est accompagnée d'une liste des abréviations utilisées par Amoreux, de remarques méthodologiques et d'un index. Elle est introduite par une biographie thématique, nourrie d'une bibliographie tant anglo-saxonne que française, qui s'appuie sur un corpus complémentaire de 383 lettres et d'une centaine de mémoires et d'articles scientifiques. Cette biographie s'avère indispensable pour donner du sens aux mémoires, et particulièrement à la deuxième partie, essentiellement constituée d'extraits de journaux de voyages effectués à Paris entre 1800 et 1821. Le chantier trouve sa place parmi plusieurs éditions de sources récentes, témoignant d'un intérêt renouvelé pour ce que les écrits des membres des académies provinciales disent de leur univers social et intellectuel, et des Lumières « de terrain ». Ont ainsi été édités les *Mémoires* de Candolle (J.-D. Candaux et J.-M. Drouin 2004), les carnets de Jean-François Séguier (E. Chapron 2008), les lettres de Dominique Chaix (R. L. Williams 2012), ou encore les *Éphémérides romaines* de François de Paule Latapie (G. Montègre 2017).

Amoreux est un ambitieux qui entend s'insérer dans les rouages de la République des Lettres pour obtenir une reconnaissance nationale, voire internationale. Il jouit d'un capital socio-culturel favorable. Son père, médecin naturaliste d'un certain renom, le pousse vers une carrière médicale après des études de médecine à Montpellier, lui ouvre les portes de l'académie de cette ville et l'introduit dans les réseaux intellectuels locaux.

Amoureux fils organise son existence de manière à consacrer l'essentiel de son temps à ses occupations savantes. Il renonce à l'exercice laborieux de la médecine dès 1766, ne quitte pas le foyer familial pour fonder une famille, et se contente de vivre d'une modeste rente. À la mort de son père en 1790, il esquivé les fonctions chronophages de chef de famille, s'en remettant à ses frères et à un cousin pour la gestion du foyer et des biens familiaux. Il peut ainsi consacrer toute son énergie à sa carrière de républicain des Lettres. Avant la Révolution, sa stratégie consiste à concourir systématiquement pour les prix décernés par les académies en France et en Europe, sur des sujets variés touchant à l'agronomie, à la médecine et aux sciences naturelles. Amoureux effectue un travail de compilation à partir de ses lectures dans les bibliothèques montpelliéraines. Tous ses efforts étant tournés vers ses publications, il ne s'investit qu'au minimum dans les échanges entre savants, afin d'éviter de perdre du temps à rédiger les lettres, et surtout à obliger ses pairs en leur procurant livres, graines et autres échantillons. L'éventail de ses correspondants est réduit à quelques contacts dont il pressent l'utilité, comme Séguier de Nîmes. Au début de la Révolution, il dispose de la modeste fortune familiale à sa guise, ce qui le dispense de s'investir dans les postes qu'on lui propose dans l'enseignement, à l'école de santé ou à l'école centrale de Montpellier (où il effectue un bref passage entre 1794 et 1799). S'il a brigué des charges publiques, il s'agissait de sinécures dans l'administration centrale, hors de sa portée. À partir de 1800, aimanté par la vie intellectuelle parisienne, Amoureux effectue de fréquents séjours dans la capitale. Il comprend que ses anciennes stratégies ne sont plus opératoires dans un univers savant centralisé et professionnalisé, et qu'il n'y a plus guère de place pour les érudits de cabinet qui ne s'appuient pas sur les pratiques expérimentales pour produire des idées neuves. Il courtise les savants du Muséum ou de l'Institut et profite de ses contacts pour se positionner sur un créneau de niche : l'histoire de la médecine vétérinaire et la bibliographie. Amoureux ne réussit que partiellement à devenir un naturaliste en vue : faute de poste dans une institution, d'appuis et de moyens, il reste un satellite dans la galaxie savante parisienne et ne parvient à publier qu'une fraction de son œuvre écrite.

Les *Mémoires* d'Amoureux n'ont pas été choisis pour leur valeur littéraire, ni pour la hauteur de vue de leur auteur ou la qualité de ses productions scientifiques, mais bien parce qu'il a été un membre actif de la République des Lettres d'Ancien Régime, qu'il a traversé la Révolution, et qu'il a activement cherché à se repositionner dans le nouvel ordre intellectuel après 1800. L. Brockliss replace cette trajectoire dans le contexte institutionnel de la fin de l'Ancien Régime et de la Révolution, en insistant sur les effets que produit le renforcement de la centralisation parisienne sur les pratiques et les stratégies des savants de province. À partir de l'exemple d'Amoureux, il relativise la rupture de la Révolution pour des savants ordinaires, qui n'incarneraient pas suffisamment l'ordre ancien pour être inquiétés, et qui poursuivent une production intellectuelle régulière au-delà de la décennie 1790. Le caractère pionnier de cette problématique, revendiqué par l'auteur (p. 13), doit être nuancé à la lumière de travaux antérieurs, ne serait-ce que la récente *Histoire des sciences et des savoirs* dirigée par D. Pestre (2015), qui ne figure pas dans la bibliographie. Par ailleurs, l'indifférence hostile d'Amoureux à l'égard de la Révolution aurait pu faire l'objet d'un questionnement plus poussé, afin de comprendre ce qui motive cette disqualification du champ politique au profit d'une sphère scientifique considérée comme seule responsable du progrès et du bien commun.

**LINN HOLMBERG,**  
*The Maurists' Unfinished Encyclopedia,*  
 Oxford, Voltaire Foundation, 2017, 313 p.,  
 ISBN 978-0-7294-1191-2

Fruit d'une recherche approfondie servie par une écriture élégante, ce travail traite un sujet qui, à première vue, semblerait s'adresser uniquement aux spécialistes d'histoire religieuse mais qui, en réalité, déploie de nouvelles perspectives sur l'ensemble de la République des Lettres à l'époque des Lumières. L'ouvrage porte sur une encyclopédie non achevée, comprenant six volumes in-folio manuscrits, soit 7 000 projets d'articles et 200 illustrations, le tout étant aujourd'hui hébergé à la Bibliothèque nationale. Cet ensemble – qui n'a jamais été sérieusement étudié et même assez rarement pris en compte – fut initié au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle par deux moines bénédictins de la congrégation de Saint-Maur à l'abbaye parisienne de Saint-Germain-des-Prés : Dom Antoine-Joseph Pernety (1716-1796) et Dom François de Brézillac (1709-1780). Bien qu'ils soient tous les deux un peu oubliés aujourd'hui, ils étaient en leur temps deux savants accomplis – surtout Pernety. Ce dernier ne se contenta pas de publier des ouvrages de référence sur l'hermétisme, la mythologie grecque et égyptienne, la peinture ou la sculpture, il accompagna également, dans la double fonction d'aumônier et de naturaliste, Bougainville lors de son voyage de 1763 aux îles Malouines, et publia par la suite deux récits de ce périple. On découvre aussi qu'il a fréquenté à Paris le salon de M<sup>me</sup> du Deffand et qu'à la fin des années 1760, il a occupé les fonctions de bibliothécaire royal auprès de Frédéric II à Berlin, où il fut membre de l'Académie prussienne des sciences. On sait moins de choses sur Brézillac qui s'est attelé durant de nombreuses années à la rédaction d'une histoire des Gaulois en plusieurs volumes, inachevée à sa mort. Ils étaient cependant tous les deux les héritiers de la longue tradition érudite et des ressources documentaires des mauristes. Fondés en 1618 dans le sillage de la Réforme catholique post-tridentine, ceux-ci se sont très tôt affirmés comme une congrégation savante, formant les moines à l'analyse historique et à l'étude des écritures et des langues anciennes, tout en amassant à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés une impressionnante collection de livres et de manuscrits, qui rassemblait plus de 50 000 volumes imprimés vers la fin de l'Ancien Régime. Mais tandis que les premières gloires mauristes, à l'instar de Mabillon, avaient prôné le cantonnement de l'érudition aux matières « utiles » – c'est-à-dire favorisant la compréhension et la diffusion de la foi catholique – leurs homologues du XVIII<sup>e</sup> siècle avaient une conception beaucoup plus large de « l'utilité » et promouvaient l'étude des mathématiques, des sciences naturelles et des arts mécaniques. Le projet d'encyclopédie de Pernety et Brézillac est un parfait reflet de cette nouvelle orientation. Entrepris au début des années 1740 en collaboration avec l'imprimeur-libraire parisien Charles-Antoine Jombert, le projet devait à l'origine se borner à une traduction du dictionnaire mathématique de Christian Wolf, le *Vollständiges Mathematisches Lexicon*. Au cours de la décennie il s'accrut fortement et en vint à couvrir un large spectre thématique intégrant les arts mécaniques, l'astronomie, l'architecture, la navigation, la musique, l'histoire naturelle, la médecine et les techniques militaires. À cette fin, l'ensemble devait se nourrir d'une grande variété de ressources savantes du temps et, comme le montre Linn Holmberg en analysant de près les différentes entrées, du travail d'un certain nombre de contributeurs, outre Pernety et Brézillac eux-mêmes.

Il est intéressant de constater qu'un seul sujet était laissé de côté : la religion et les domaines connexes de la métaphysique, de l'éthique, de la politique et des lois.

Selon L. Holmberg, cette omission répondait, de la part des auteurs et de l'éditeur, à une volonté éditoriale consciente (et peut-être à une stratégie de marketing). À cela, une première série d'explications : les auteurs semblent avoir volontairement évité le genre d'apologie religieuse explicite que l'on trouve dans l'autre grand ouvrage chrétien de référence du XVIII<sup>e</sup> siècle, le *Dictionnaire de Trévoux* des jésuites. Certes, les mauristes ont consulté ce livre et l'ont souvent exploité pour leurs propres articles, comme l'ont d'ailleurs fait également Diderot et d'Alembert pour leur *Encyclopédie*. Mais ils ne proposent jamais d'explications chrétiennes pour certains phénomènes naturels ni n'illustrent leur propos par des références ou des gloses bibliques ou théologiques. À vrai dire, comme le souligne non sans ironie L. Holmberg, on trouve « bien moins de traces de pensée religieuse orthodoxe » dans le projet d'encyclopédie mauriste que dans l'*Encyclopédie* elle-même. L'entreprise éditoriale des mauristes est presque entièrement séculière : elle met au premier plan le savoir utile et pratique, elle professe la foi dans le progrès scientifique, elle salue la méthode de l'observation de détail et de l'expérience, elle privilégie le débat sur la révérence envers la tradition ou l'autorité. Dans le même mouvement, l'ouvrage aspire à éveiller la « curiosité » envers le monde et ses mécanismes. Longtemps dénigrée dans les milieux chrétiens pour sa propension à encourager la vanité et le péché, la curiosité était ainsi présentée par les mauristes comme une vertu. Pour la susciter, ils mobilisèrent un florilège impressionnant de ce que la science et l'érudition du temps comptaient de mieux, partageant d'ailleurs certaines de ces références avec l'*Encyclopédie* bien plus connue de Diderot et d'Alembert.

Mais il existe aussi d'autres explications : les mauristes ne se lancèrent pas, bien sûr, dans le genre de tirades anticléricales explicites qui conférèrent à l'ouvrage de Diderot et d'Alembert son parfum de scandale, son sel, et finalement sa gloire. Ils rabotèrent et contournèrent tout sujet religieux ou autre susceptible de prêter aux controverses et témoignèrent ainsi de leur désir de dessiner les contours d'un règne de la science et de l'enquête, libéré des disputes confessionnelles qui avaient divisé l'Europe au cours des guerres de religion. Parallèlement, ils se dispensèrent de mener contre les libres penseurs et les « Philosophes » le genre d'offensives au service de la doctrine qui inspirèrent ensuite nombre de leurs collègues catholiques dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils se situaient donc, comme le dit L. Holmberg, dans « un entre-deux qui aurait pu exister » entre des Lumières plus radicales et la riposte de leurs opposants, et qui aurait voulu constituer un foyer calme et stable de lumière plutôt qu'une torche « ardente et dévorante ».

Mais rien de cela n'advint. La non-réalisation de l'encyclopédie est due en partie à la polarisation de la vie intellectuelle française, mais également, semble-t-il, au sentiment qu'eurent les mauristes et leur éditeur d'être mis sur la touche face à une concurrence déjà abondante. L. Holmberg cite une lettre manuscrite que Jombert envoya, sans doute en 1746, au Chancelier, responsable de la Librairie, pour se plaindre du privilège préliminaire accordé à l'*Encyclopédia*, présentée à l'origine comme une simple traduction de la *Cyclopaedia* d'Ephraïm Chambers. Cette démarche ne fut suivie d'aucun effet. Les mauristes n'en persistèrent pas moins dans leur entreprise et en poursuivirent le chantier jusqu'à une date avancée : 1754 ou 1755. Mais la lassitude, ou le scandaleux succès de leurs rivaux, finit par les pousser à abandonner le projet.

L. Holmberg détaille tout cela avec autant d'impeccable érudition que de sensibilité. Experte en histoire du livre, elle excelle à débusquer des trésors d'archives et on doit lui faire crédit d'avoir sauvé de l'oubli les reliquats d'une entreprise éditoriale

qui a échoué mais ne manquait pas d'ambition. La remettre en mémoire aidera les citoyens actuels de la République des lettres, au sens large, à constater que la France aussi eut des Lumières religieuses ou, à tout le moins, que les Lumières purent verser leurs rayons sur certains catholiques, autant que sur les sceptiques et les incroyants.

Darrin M. McMAHON  
Dartmouth College, EEUU

Traduit de l'anglais par Christophe Duhamelle

**NAHEMA HANAFI,**

*Le frisson et le baume. Expériences féminines  
du corps au siècle des Lumières,*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017,  
339 p., ISBN 978-2-7535-5485-6

Plusieurs points de vue apparaissent heureusement possibles pour relire et restituer une histoire de la médecine, et en proposer autant de grilles de lecture. Les approches les plus classiques restent une histoire des idées et des pratiques, ou une histoire des découvertes et des inventions, ou bien encore une histoire des médecins. D'où une préoccupation légitime, initiée au siècle dernier, de reprendre cette histoire à partir du regard des malades et des patients. Cette perspective s'est trouvée encouragée aussi bien par la philosophie et l'épistémologie canguilhémienne que par les lectures foucaaldiennes et, bien entendu, par de nombreux travaux d'histoire et de sociologie (par exemple O. Faure, J.-P. Peter, etc.) qui ont contribué à faire revivre malades, aliénés, femmes et toutes les populations condamnées à évoluer dans un état de minorité. Une telle histoire trouve sa force dans la lecture des écrits des malades eux-mêmes, et l'intérêt envers la tradition des consultations épistolaires s'est accru au travers de nombreux ouvrages, à l'exemple de ceux de W. Wild, de R. Porter ou encore de V. Barras et M. Louis-Courvoisier. Le XVIII<sup>e</sup> siècle offre, dans ce contexte, une inégalable mine de témoignages de cette tradition.

Les ascendants hippocratique et galénique de la médecine occidentale expriment, tout comme la plupart des savoirs qui, notamment, ont émergé autour de la même époque – le VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère – une dimension patriarcale, laissant dans l'ombre les femmes qui, à tous les niveaux de l'exercice de la médecine, n'ont cessé de jouer un rôle aussi réel que caché dans les développements et les progrès de cet art. Médecine, anatomie et physiologie ont contribué, en redessinant peu à peu la carte des corps – en santé et en maladie – à parfaire une représentation générale, au sein des sociétés, de l'homme et de la femme. Comment était perçue l'identité des femmes à partir de leurs maladies ? Comment ces dernières signaient-elles ou non une nature féminine se distinguant d'une nature masculine ? Nahema Hanafi, dans son dernier livre, se propose de regarder une période de la médecine – les Lumières – à partir des correspondances écrites par des femmes au sujet de leurs maux, dans un environnement physiologique, médical mais aussi culturel et politique, dominé par une représentation essentiellement masculine.

L'introduction de cet ouvrage commence par évoquer une « question qui taraude l'esprit des Lumières : à qui appartient le corps ? » La question gagne à être posée mais nous préférerions la nuancer : plutôt que l'esprit des Lumières, elle taraude les historiens, philosophes et sociologues qui trouvent légitime de la poser à partir du regard porté sur cette période. De même, l'introduction suscite une autre interrogation : peut-on écrire (comme le fait l'auteure), tel un énoncé général et systématiquement

applicable au contexte médical des Lumières, que le corps féminin est distingué du masculin par un pur suivi de la théorie des humeurs (p. 15) ? Cette période connaît de nombreuses critiques et remises en cause issues de la médecine et de la physiologie qui lui sont contemporaines, hypothéquant sensiblement une pure reconduction de la théorie des humeurs. Si celle-ci habite toujours les représentations des corps, il ne s'agit plus de réduire purement et simplement la femme à l'humide et au froid, et l'homme au sec et au chaud. Ce qui ne rend pas, pour autant, moins patriarcaux les critères et modes de détermination du corps de la femme. L'enjeu véritable de ce livre se dessine plus nettement dans le projet tel qu'il est formulé : « pas d'histoire socioculturelle de la médecine sans inclure le sort des soignantes, des matrones et des patientes » (p. 19), autrement et littérairement rendu par la formulation suivante : « Si tant est que l'on veuille bien se pencher sur le bruissement des archives féminines, elles susurrent des itinéraires conformistes ou insolites, des positionnements hésitants ou tranchés, autant d'expériences singulières qui, du frisson au baume, permettent d'approcher les corps des Lumières » (p. 19).

Quatre parties et neuf chapitres organisent la structure générale du livre. La première partie, « Une corporéité mondaine : "efféminement" et distinction sociale », se propose de redéfinir la « corporéité mondaine, partagée aussi bien par les femmes que par les hommes de la haute bourgeoisie et de la noblesse ». Il s'agit de dresser l'état des critiques formulées par nombre de médecins à l'égard des mœurs du siècle ; l'efféminement apparaît comme un moyen de se distinguer de la bourgeoisie et de s'élever vers les hauteurs de la société, posture critiquée par une médecine attachée à suivre les voies de la nature qui s'apparenteraient à une virilité saine, une confrontation aux éléments physiques loin des urbanités artificielles. La seconde partie, « Une corporéité féminine : vers une différenciation sexuelle », cible les spécificités du « beau sexe », traversées par des rapports de classe et de race. Il s'agit ici d'examiner scrupuleusement comment les regards, issus du corps médical ou non, instituent autant de positionnements et participent de la construction d'un corps féminin, comment aussi ces représentations sont intériorisées par les principales intéressées ; comment, enfin, s'exerce une série de pouvoirs sur le corps féminin en particulier dans le contexte de la maternité et de la maladie. S'y trouve évoqué le corps enceint, champ de bataille philosophique, scientifique et politique, autant de domaines qui en dépossèdent ses légitimes propriétaires. La troisième partie, « Le contrôle de la matrice : entre pressions sociales et aspirations féminines », observe un hiatus entre un discours populationniste et une banalisation des pratiques de limitation des naissances durant la seconde moitié du siècle, fracture entre ambitions étatiques (développer la nation) et aspirations des élites (restreindre leur descendance pour mieux en assurer la prospérité). Comment les femmes s'inscrivent-elles (ou non) dans ces tensions ? C'est l'occasion de regarder de quelles manières se trouve réfléchi le statut social de mère par la littérature épistolaire. La quatrième et dernière partie, « Le soin de soi : pratiques de santé féminines et médicalisation », s'interroge sur les expériences féminines de la maladie au travers des états de douleur, des situations de souffrance. Ce développement met à profit des travaux contribuant à faire émerger du silence toute cette dimension de l'histoire de la médecine et de la pathologie – les malades (voir R. Porter) – pour porter un regard ciblé sur le discours des patientes. S'y trouvent restitués préoccupations et désirs, de la part de certaines patientes, de voir traiter leurs maux et leur corps par une femme qui aurait acquis le même niveau de performance qu'un homme de l'art, remettant ainsi en cause la prétendue légitimité

*a priori* des hommes à accoucher et à soigner les femmes. L'attention se porte d'autant plus sur les rares exemples de lettres que quelques patientes ont envoyées au célèbre médecin Tissot au sujet de leurs pratiques masturbatoires : trois en comparaison du très important corpus masculin sur ce même sujet.

Laissons le fin mot aux phrases de la conclusion qui synthétisent l'esprit de la démarche : le corps (féminin mais aussi masculin) apparaît comme un « lieu d'expérimentation et d'élaboration d'identités individuelles et collectives » (p. 299) et cette idée traduit bien une destinée du corps au siècle des Lumières. De même, l'idée que « la pathologisation » de « caractéristiques féminines [imagination des femmes enceintes, fragilités physiques, importance de la “marche” du sang, vapeurs, fureur utérine] peut être l'occasion d'obtenir quelques égards et de cultiver des marges de liberté » (p. 301) est une entrée indiscutablement pertinente pour appréhender l'ambivalence des représentations physiologiques et médicales de la femme à cette époque et leurs enjeux sur le plan socioculturel.

On aurait apprécié une prise en compte plus conséquente des écrits portant sur la médecine des Lumières et sur les correspondances épistolaires ; le fond archivistique convoqué permet toutefois de révéler autant de trésors relatifs à la littérature épistolaire de la période considérée. Deux annexes enrichissent le corpus exploité dans le corps du volume, avec des indications biographiques sur les épistolières et mémorialistes (annexe I) et sur Samuel Auguste Tissot (annexe II). Ce livre donne à connaître un ensemble de textes d'une valeur sans égal, permettant de rétablir une parole perdue, confisquée, oubliée, si longtemps minorée au sein d'une histoire formatée par une représentation masculine de la médecine et des malades.

Gilles BARROUX  
SPHERE (CNRS)

**ANNE MOTTA (ÉD.),**

*Échanges, passages et transferts à la cour  
du duc Léopold (1698-1729),*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017,  
296 p., ISBN 978-2-7535-5468-9

Les trente ans du règne du duc Léopold de Lorraine méritaient qu'on y consacrat deux journées d'études, tant il est vrai que la Lorraine est alors à la croisée des chemins, entre une France implantée dans les Trois-Évêchés et ayant occupé

le duché pendant plus d'un demi-siècle, et une aire germanique dominée par les Habsbourg, leur cour ayant offert refuge et gloire militaire aux princes détrônés, et avant que les remaniements territoriaux et dynastiques de 1737 scellent le destin de la province incorporée de fait, sinon de droit, dès le règne de Stanislas, au royaume de France. Cet État de l'« Entre-Deux », où tout était à reconstruire, fut « un espace de circulations intenses, un lieu de dialogue entre différentes nationalités et un laboratoire du cosmopolitisme ». Aussi le recueil est-il ouvert, après la présentation d'Anne Motta, instigatrice du colloque, par l'introduction de D. Roche, « Cosmopolitisme, localisme et ouverture au XVIII<sup>e</sup> siècle », qui permet de replacer le cas lorrain dans le mouvement général de la mobilité des gens, des idées et des représentations, tout en soulignant que cet âge des Lumières ne fut qu'en partie cosmopolite et que les caractères nationaux ne s'effacèrent pas. Les divers articles illustrent à l'envi les échanges et les transferts, sans que l'on puisse véritablement caractériser une identité lorraine, rétive aux diverses acculturations. L'angle d'approche est celui de la cour ducale, entendue comme un appareil d'État. Le cas

lorrain s'inscrit au sein d'un fécond renouveau historiographique, comme il s'enrichit des comparaisons avec Versailles et Vienne.

Léopold récupéra son duché après le traité de Ryswick. Auparavant il avait vécu à Innsbruck et à Vienne un exil de vingt ans, sous la protection de son oncle l'empereur Léopold I<sup>er</sup>. L'année même de son entrée à Nancy (1698), il épousa Élisabeth-Charlotte d'Orléans, fille de Monsieur; neveu de l'empereur, il l'était aussi de Louis XIV. Cette double parenté est iconique de la situation de la Lorraine. Comme l'écrivit Léopold, «Mes Etats estant situés entre l'Allemagne et la France il faudra prendre de l'un et de l'autre». Le cœur penchait vers Vienne; la raison obligeait à se concilier la France, d'autant que Léopold, pour le Barrois mouvant, était vassal d'un roi qui ne manquait pas d'exiger l'hommage dans les formes les plus juridiques (1699 et 1718) et ne se priva pas, au début de la guerre de Succession d'Espagne, d'occuper Nancy, obligeant le duc à s'installer à Lunéville. La neutralité lorraine n'était qu'une illusion. Le poids politique de la France, outre le militaire, fut marqué par la présence d'un ambassadeur, Jean-Baptiste d'Audiffret qui tint le poste de 1702 à 1733, chargé de surveiller le duc et ses ministres, soupçonnés d'être «trop allemands»; il disposait d'informateurs parfois stipendiés pour espionner le personnel politique. Était visé le grand maître de l'hôtel, un Irlandais, Carlingford, bien trop «viennois». Quelques Irlandais et jacobites avaient trouvé refuge en Lorraine – le Prétendant séjourna à Bar-le-Duc de 1713 à 1715 – ce qui n'empêchait nullement les relations avec Guillaume d'Orange. Cette ouverture vers l'Outre-Manche eut néanmoins moins de poids que celle vers la France, l'Empire et aussi l'Italie. Le duché et les Trois-Évêchés étaient tellement imbriqués qu'un individu pouvait siéger successivement au parlement de Metz et à la cour souveraine de Nancy. Quant à la cour, elle prenait de l'un et de l'autre; le cérémonial du lever était tout versaillais, tandis que le monde des chambellans était calqué sur celui de l'empereur; des tableaux éclairent les mécanismes de la promotion par l'ancienneté et, pendant les années 1708-1713, les perturbations dues à la nomination de chambellans de moindre extraction. La cour ne se concevait pas sans la participation des membres de la famille. Léopold attira auprès de lui des parents des branches cadettes; il eut des relations privilégiées avec Louis d'Armagnac, grand écuyer de France, nomma le prince Camille grand maréchal de Lorraine, dota de terres le prince d'Elbeuf et érigea pour le comte d'Harcourt, sur la Moselle, un nouveau comté de Guise. Une généalogie de la maison de Lorraine fait ici cruellement défaut. Léopold obtint un beau succès avec l'élection de son frère Charles-Joseph au trône électoral de Trêves; l'archevêque était le métropolitain des Trois-Évêchés. Ce qui signifia le mieux la réintégration de la Lorraine dans le monde aristocratique et princier fut la création d'une académie équestre, à l'imitation des grandes capitales européennes; elle attirait une clientèle aisée pour des séjours de six mois en moyenne, constituait une halte sur les routes du Grand Tour; la moitié des «fréquentants» – plus de 300 entre 1714 et 1729 – appartenaient au monde germanique, 30% à la Lorraine et aux Pays-Bas, 12% aux îles Britanniques; tous étaient intimement liés à la vie de cour.

La diversité caractérise le domaine des arts. Comme ailleurs, la France imprima son empreinte. Boffrand reconstruisit le château de Lunéville, les produits de luxe venaient de Paris, les maîtres de la musique, Desmarest ou Regnaud, étaient d'anciens pages de la musique de Louis XIV. Mais aucune exclusivité: trois architectes italiens, Betto, Bibiena et Barilli s'illustrèrent à la primatiale de Saint-Dié et à Nancy pour des salles de spectacle. Le décor des résidences duciales mêla le goût français

à un exotisme nourri de l'exaltation des victoires de Charles V contre les Turcs. On notera la distribution des appartements à Nancy comme à Lunéville, les enfilades du duc et de la duchesse se rencontrant dans une chambre à coucher commune. Les sources comptables informent sur la géographie des fournisseurs, les moyens d'acheminement, les modalités de paiement. L'Angleterre n'envoyait pas que des chevaux, elle inspira l'horloger Vayringe pour la construction de planétaires. Cosmopolitisme, hybridation culturelle, mécénat: cette cour de Lorraine, à l'instar de beaucoup d'autres du Saint-Empire, fut à son échelle un foyer de culture, sachant, dans des conditions souvent difficiles, mettre à profit sa situation d'entre deux. La « dorsale catholique » de R. Taveneaux avait eu sa période de gloire; la Lorraine de Léopold posa les bases des Lumières du roi polonais.

Claude MICHAUD

CRHM-Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne

**CHRISTOPHE CHARLE, HANS-JÜRGEN LÜSEBRINK,  
YORK-GOTHART MIX (ÉD.),**

*Transkulturalität nationaler Räume in Europa  
(18. bis 19. Jahrhundert). Übersetzungen,  
Kulturtransfer und Vermittlungsinstanzen.*

*La transculturalité des espaces nationaux  
en Europe (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles). Traductions,  
transferts culturels et instances de médiation,*

Göttingen et Bonn University Press et V&R  
Academic, 2017, 481 p., ISBN 978-3-8471-0479-7

Issu du projet de recherche franco-allemand TRANSNAT (2012-2015), ce volumineux recueil s'attache aux traductions littéraires entre le français et l'allemand, à l'identité sociale des traducteurs et à leur rôle comme médiateurs culturels entre 1750 et 1900. Il entend ainsi souligner la dimension transculturelle des littératures dites nationales et contribuer au renouvellement de l'histoire culturelle et intel-

lectuelle. Les collaborateurs de ce projet s'attachent plus particulièrement aux traductions du français vers l'allemand (H.-J. Lüsebrink, R. Reichardt), aux traductrices (S. Juratic, N. Pellegrin) et aux périodiques (M. Freiberg, A. Haß, H.-J. Lüsebrink, Y.-G. Mix), aux pièces de théâtre du XIX<sup>e</sup> siècle (C. Charle), enfin à un traitement statistique des traductions littéraires dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (B. Wilfert-Portal) ou des almanachs (Y.-G. Mix).

L'inscription des « belles lettres » dans un champ littéraire plus vaste non dominé par un canon fixé *a posteriori* permet de revisiter les classiques, engagés aussi dans la presse et dans la traduction. Johann Wolfgang Goethe joua ainsi un rôle majeur, de 1826 à 1828, dans la réception du périodique parisien *Le Globe* en Allemagne, et il émaila les articles de la revue qu'il dirigeait, *Ueber Kunst und Alterthum* (1818-1828), de renvois au *Globe* aptes à rendre compte de son style de lecture et du commerce intellectuel « mondial » (Y.-G. Mix). Quant à Heinrich Heine, bilingue et biculturel (du moins était-ce ainsi qu'il se présentait), il voyait dans ses textes français une contribution à la littérature française; il donnait à traduire des textes retravaillés selon les attentes et le goût de son lectorat (B. Kortländer). La méthode de la traduction (A. Nebrig sur les traductions libres en allemand de *Madame Bovary* vers 1900) et les phases contrastées de la réception du *Faust* de Goethe soulignent l'importance d'un horizon européen dans les transferts franco-allemands: tandis que le champ culturel londonien guidait sa perception en France (C. Paul), ce furent pour l'Italie des émigrés à Paris qui le découvrirent en 1827 et l'introduisirent comme une œuvre d'avant-garde (M. Sisto).

Les biais sont soulignés dans maintes contributions. Ils peuvent être nationaux, lorsque les traducteurs biffent tel passage à connotation nationaliste sur le pays d'accueil. Ils peuvent être aussi liés à l'infrastructure et au marché du livre du pays d'accueil voire à des facteurs confessionnels ou personnels, particulièrement pour le théâtre, la parole étant plus surveillée que l'écrit. Une typologie des traducteurs et adaptateurs des pièces de théâtre de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle porte C. Charle à conclure que les échanges pourtant importants de pièces renforcent les équivoques culturelles et les contrastes littéraires entre le comique français et le tragique allemand, et les pièces de consommation françaises face aux textes allemands plus savants. La transformation des pièces via les traductions-adaptations est telle qu'elles en deviennent méconnaissables, et brouille ce qu'on a coutume de dénommer le romantisme européen.

Qui étaient les traducteurs ? Souvent des outsiders au champ littéraire, des femmes (A. Keilhauer), des officiers des armées (F. Nies), des avocats ou des fonctionnaires, des médecins en particulier. Au-delà de trajectoires individuelles, ce volume offre non seulement des typologies sociales (qui pourraient être approfondies) mais aussi une approche quantitative, mise en partie à disposition dès à présent dans la base de données *intraduction* (<http://intraduction.huma-num.fr/>). Une comparaison quantitative de la présence de traductions dans le *Neuer Teutscher Merkur* et le *Magasin encyclopédique* autour de 1800 manifeste une disparité : tandis que la revue germanophone informe sur les ouvrages en langues étrangères via son réseau de correspondants, le périodique français se cantonne aux ouvrages francophones et aux traductions vers le français (M. Freiberg, A. Haß). En se fondant sur des données quantitatives précises, B. Wilfert-Portal interprète donc la localisation des traductions de langues étrangères en allemand ou en français dans les années 1890, en une période de nationalisme virulent.

Que retenir de ce volume ? D'abord, l'idée « qu'on ne saurait faire de la République des Lettres de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle une des manifestations de l'« Europe française », qui est moins une réalité tangible qu'un projet politique encore balbutiant, puissamment contrarié par d'autres logiques, à la fois matérielles et culturelles », comme l'affirment I. Havelange, S. Juratic et R. Markovits (p. 70). Ensuite, l'intégration indispensable de l'étude des transferts culturels franco-allemands dans un horizon plus vaste ou des « pays tiers » (L. D'hulst) : les passeurs, comme le montre A. Thomson dans sa belle contribution, étant souvent à l'intersection de plusieurs réseaux, « servent de lien entre plusieurs pays ou aires culturelles » (p. 243). Enfin, le souci louable d'une approche diversifiée et quantifiée, qui relativise et rafraîchit nos idées préconçues. On pourra regretter que les auteurs n'aient pas été plus audacieux en dégageant les conséquences conceptuelles et méthodologiques d'une telle étude des transferts culturels (ou littéraires) qui ne sont pas définis. Les bases de données sont plus que dans l'air du jour. Elles reposent sur un travail considérable et peuvent s'avérer très utiles à la recherche. Le volume donne toutefois l'impression que les auteurs ont conçu différentes bases de données, peu reliées entre elles. Brassant un corpus considérable, ce recueil nous ouvre de nouvelles perspectives et doit compter parmi les ouvrages de référence sur l'histoire littéraire d'un grand XIX<sup>e</sup> siècle.

**CAROLINE OUDIN-BASTIDE,**

*Maîtres accusés, esclaves accusateurs.*

*Les procès Gosset et Vivié (Martinique, 1848),*

Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen  
et du Havre, 2015, 206 p., ISBN 979-10-240-0531-7

Les historiens reconnaissent depuis longtemps l'importance des procès pour mieux saisir les conditions de vie et les mentalités des groupes sociaux subalternes. L'accès restreint à l'éducation, les moyens d'écriture

mécaniques (papier, encre), et l'absence d'un dépôt d'archives pour conserver les voix de la paysannerie, des esclaves, des femmes, des travailleurs, avant la naissance de l'éducation publique, sont autant de facteurs qui expliquent la rareté des archives écrites avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Alors que subsiste seulement une poignée de lettres écrites par des esclaves, les documents qui permettent aujourd'hui l'accès à ces voix sont les témoignages enregistrés dans les procès (D. Rogers (éd.), *Voix d'esclaves*, Paris 2015; F. Régent, G. Gonfrier, B. Maillard (éd.), *Libres et sans fers, les esclaves racontés par eux-mêmes*, Paris 2015). Ce nouveau volume riche en documents, édité avec talent et présenté par Caroline Oudin-Bastide, reproduit deux procès de la période abolitionniste qui reflètent la négligence et la brutalité des maîtres envers leurs esclaves et les resitue dans leur contexte historique.

En réponse aux critiques humanistes et anti-esclavagistes contre la condition des esclaves dans les colonies françaises, la Chambre des députés promulgue la loi du 18 juillet 1845 (la loi Mackau) et les ordonnances de 1846 (reproduites en annexe). Ces lois prescrivent les conditions minimales requises pour satisfaire les besoins en nourriture, vêtements, logement, installations médicales, et les restrictions des châtiments corporels imposées pour préserver la santé des esclaves. Elles chargent également les procureurs coloniaux de procéder à des inspections régulières des propriétés de maîtres pour s'assurer de leur conformité avec loi. Pourtant, même si les esclaves avaient le moyen formel de contester leur mauvais traitement devant un tribunal en tant que témoins, voire plaignants, C. Oudin-Bastide indique clairement que «l'esclave qui porte plainte contre son maître prend [...] des risques réels» (p. 32). L'ouvrage enquête sur deux affaires impliquant des maîtres abusifs poursuivis en justice en Martinique à la veille de l'abolition de l'esclavage : les procès Gosset et Vivié. Les deux maîtres ne jouissaient pas du même statut social ; Gosset était un haut dirigeant colonial très riche, maire de la ville de Saint-Pierre, et fermier de l'habitation royale de Saint-Jacques comptant plus de 400 esclaves que le ministre avait promis d'affranchir en 1850. Vivié était un petit planteur de Le Robert qui possédait ou louait moins de trente esclaves. L'auteure montre comment la publication des audiences dans le journal colonial conservateur *Le Courrier de la Martinique* a servi les intérêts de l'élite créole en défendant Gosset pour son traitement bienveillant de ses esclaves, tout en déplorant celui de Vivié, accusé de punir brutalement les siens, en tant que «mauvais maître [et] mauvais citoyen».

L'ouvrage de C. Oudin-Bastide rejoint les enseignements de plusieurs ouvrages récents qui exploitent les archives judiciaires pour analyser la résistance des esclaves à leurs conditions d'asservissement dans l'empire français, dont celui de G. Gérard («*La Guerre*» de 1811 ou la révolution de Saint-Leu, *Isle Bourbon (La Réunion)*, Paris 2015). Bien que les actions des esclaves dans les procès Gosset et Vivié ne revêtent pas de dimension révolutionnaire en faveur de l'abolition, l'auteure soutient qu'affirmer leurs droits et dénoncer publiquement la manière dont les esclaves étaient traités était réellement un acte politique de résistance. Les archives révèlent aussi les stratégies des esclaves de Gosset pour signaler leur souffrance au médecin de la plantation et le marronnage des esclaves de Vivié pour échapper aux châtiments.

Même si l'auteure ne cite pas toute la riche historiographie anglophone sur les récits d'esclaves (*slave narratives*) (ou, dans les termes de P. Lovejoy, « The "Freedom Narratives" of Transatlantic Slavery », *Slavery & Abolition*, 32-1, 2011), *Maîtres accusés, esclaves accusateurs* contribue à mieux faire connaître les sources disponibles pour restituer la condition des esclaves, en particulier pendant la période précédant l'émancipation de 1848. Toutefois, les esclaves hommes et les femmes qui ont témoigné devant les tribunaux restent dans l'ombre. Si C. Oudin-Bastide nous propose une reconstitution précise des contextes judiciaire, politique et social dans lesquels ces procès ont été menés et publiés, elle n'exploite ni les registres de recensement des plantations, ni les actes notariés des maîtres ou l'état civil pour enquêter sur les déposants eux-mêmes, leurs relations familiales ou leur histoire personnelle. L'enquête biographique sur les esclaves reste un terrain non abordé par l'étude des colonies françaises.

Sue PEABODY  
Washington State University

Traduit de l'anglais (américain) par Chloé des Courtis

**VINCENT VILLETTE,**

*Apprendre à voter sous la II<sup>e</sup> République.  
Le suffrage de masse dans le département  
de la Seine, 1848-1851,*

Paris, Les Indes savantes, 2013, 302 p.,  
ISBN 978-2-84654-345-3

**CHRISTOPHE VOILLIOT,**

*Le département de l'Yonne en 1848.  
Analyse d'une séquence électorale,*  
Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2017,  
238 p., ISBN 978-2-36512-117-0

L'avènement du suffrage universel direct, mais uniquement masculin, en France en 1848 représente une étape fondamentale dans l'histoire de la démocratie, non seulement européenne mais aussi mondiale : d'un coup, neuf millions de Français obtiennent le droit de vote. Considéré comme un succès – 80% de cet énorme électorat se présenta aux urnes au mois d'avril sans incidents majeurs – cet événement reste pourtant méconnu pour ce qui est de l'effectuation concrète du vote. Mais

deux études universitaires, l'une issue de la thèse de Vincent Villette, l'autre d'un travail post-doctoral de Christophe Voilliot, arrivent presque en même temps pour nous donner des perspectives nouvelles et complémentaires sur le déroulement de ces élections sans précédent. L'une porte sur le cas particulier de Paris (sans négliger ses communes environnantes) où l'organisation d'un « suffrage de masse » à grande échelle constitue une véritable gageure, heureusement gagnée. L'autre concerne l'Yonne, un département de la région parisienne plutôt rural (C. Voilliot rappelle au début de son livre un ouvrage manuscrit de L. Chevalier sur le sujet), où les élections municipales sous la Monarchie de Juillet avaient déjà mobilisé de nombreux hommes adultes, surtout dans les petits villages.

Pour leur relecture stimulante d'un épisode célébré dans tous les manuels d'histoire, ces deux auteurs s'inspirent des approches « socio-historiques » de l'acte de vote, qui ont renouvelé la recherche électorale au cours des deux dernières décennies, comme les travaux pionniers d'A. Garrigou, Y. Déloye, O. Ihl et R. Huard. Chez V. Villette, la technologie de l'inscription électorale dans la capitale occupe un grand chapitre car, en l'absence d'élections municipales de masse antérieures, elle représente un défi inédit. Ce premier essai d'enregistrement laisse de côté quelques milliers de Parisiens qui, comme d'autres citoyens oubliés ailleurs, seront inclus aux élections suivantes, pendant la première année de la II<sup>e</sup> République. Cependant, sauf à Paris, ces consultations

successives attirent des niveaux moindres de participation, inférieurs à la moitié des inscrits dans une quarantaine d'élections complémentaires et plus faibles encore dans les élections locales. C. Voilliot s'intéresse particulièrement à «l'envol électoral de Louis-Napoléon», l'exilé politique élu dans plusieurs élections partielles aux mois de juin et septembre 1848, dans l'Yonne et la Seine entre autres – succès préluant à sa victoire écrasante lors de l'élection présidentielle de décembre. C. Voilliot cherche à situer l'énigme d'un bonapartisme populaire dans le contexte sociologique et politique icaunais, mais il aurait dû rappeler l'enthousiasme des Cent Jours, quand les électeurs de l'Yonne plébiscitèrent l'acte additionnel.

Le nombre des élections partielles (onze sièges à pourvoir à Paris et deux dans l'Yonne en juin 1848) tient à la faculté accordée aux votants de nommer des députés sans aucune restriction de l'offre électorale : il n'y a pas de «candidats» tenus de se déclarer dans une seule circonscription. L'institution de la déclaration de candidature n'eut lieu qu'avec la loi de 1889, provoquée par le général Boulanger qui cherchait un plébiscite par l'accumulation de sièges parlementaires, de la même manière que Louis-Napoléon en 1848. Sous la II<sup>e</sup> République, les nominations multiples étaient donc nombreuses, y compris pour Lamartine, animateur du gouvernement provisoire de la République, choisi dans dix départements en avril 1848. Ces élus multiples optant pour un seul siège, il fallait donc organiser des élections complémentaires. L'absence de candidatures déclarées produit également un vaste résidu de «voix perdues», dispersées sur des personnalités locales, voire des amis ou des membres de la famille qui n'étaient même pas au courant. On commença à imprimer des listes, mais la pratique du bulletin manuscrit perdura longtemps, tandis que le scrutin à majorité plurinomiale permettait le «panachage». En prenant la circulation d'une profession de foi comme indication d'une volonté de solliciter des votes, on a estimé le total à quelque 7 000 dans tout le pays, dont 2 000 dans la Seine, pour les 900 sièges à l'Assemblée constituante. C. Voilliot a le mérite de démontrer comment se fabriquent ces listes de candidats dans la situation chaotique du printemps de 1848 et, en même temps, d'explorer les efforts mis en œuvre pour influencer le choix des électeurs dans l'Yonne – notamment la campagne entreprise, sans grand succès, par les clubs parisiens. Ces études de cas lui permettent de soulever la question épineuse de la «représentation» qui pose un grand problème aux régimes démocratiques actuels. En effet, un acte de vote de plus en plus circonscrit et surveillé contraignait la liberté des électeurs, qui commençaient à protester en votant blanc ou en annotant leurs bulletins.

V. Villette, pour sa part, se penche sur l'adoption du principe «un homme, une voix» qui, en 1848, n'allait pas du tout de soi. Certes, l'idée est annoncée dans la Constitution de 1793, et l'expression «suffrage universel» a été empruntée de l'Angleterre dès 1800; mais, sous la monarchie de Juillet, les radicaux s'en servaient comme étendard sans en faire un programme concret. À la fin de février 1848, il était loin d'être acquis que le droit de vote dût être accordé à tous les hommes adultes. C'est alors que Louis-Marie de Cormenin, député de l'Yonne (arrondissement de Joigny) avant la révolution, et à qui C. Voilliot consacre son dernier chapitre, joue un rôle de premier plan, plaidant pour un suffrage masculin universel malgré les incertitudes de ce saut dans l'inconnu. V. Villette s'intéresse aussi à l'encadrement à Paris de ce suffrage de masse qui exigeait de nombreux bureaux de vote par quartier, dans divers bâtiments publics (mais non dans les églises dont on s'est servi au cours des années 1790). Il suit le parcours de ces électeurs, qui s'accomplit d'une façon plus individuelle dans la capitale en raison de la proximité des bureaux. Ici, les fameuses

processions villageoises aux chefs-lieux de canton le jour de Pâques 1848, immortalisées par Tocqueville ou Rémusat, n'ont pas lieu d'être. Toutefois, les images contemporaines de l'acte de vote parisien montrent qu'en l'absence d'isoloir (jusqu'à la veille de la Grande Guerre) le rituel électoral conserve une dimension collective. Les votants doivent attendre leur tour de donner un bulletin au président, exerçant ainsi une surveillance de l'urne, avant d'assister au dépouillement puis de s'assembler pour écouter l'annonce du résultat. Étudiant la séquence électorale pendant toute la II<sup>e</sup> République (y compris une élection partielle parisienne à la veille du coup d'État du 2 décembre 1851), V. Villette conclut son livre par une analyse précise de la gestion de plus en plus serrée de cette multitude de votants, obtenue par la désignation d'officiers électoraux ou la maîtrise du cérémonial accompagnant la proclamation des élus.

C. Voilliot aboutit aux mêmes résultats. Sa conclusion met en vedette la loi du 31 mai 1850, point culminant de la reprise en main du processus électoral, qui réduit d'un tiers cet électorat de masse – mais de près des deux tiers à Paris où son impact est beaucoup plus sévère. Certes, le principe du suffrage universel (masculin), consacré dans la Constitution de 1848, n'est pas abrogé mais la législation électorale multiplie les restrictions : un séjour plus long dans la commune est exigé avant l'inscription et la liste des peines criminelles privant du droit de vote est allongée. Le *statu quo ante* fut vite rétabli sous le régime de Louis-Napoléon, quand des élections répétées, en dépit de leur caractère semi-compétitif, permirent un apprentissage du vote plus progressif que celui de la II<sup>e</sup> République. Le suffrage « universel » quarante-huitard a donc réussi à s'imposer comme mode d'exercice de la souveraineté du peuple en France, à la différence du fugace essai de suffrage de masse des années 1790 et, en même temps, les procédures et habitudes alors élaborées durèrent plus d'un demi-siècle. D'autres aspects de la pratique électorale de 1848 restent toutefois à approfondir. Si la vaine revendication d'un vote féminin a récemment reçu l'attention qu'elle mérite, le rétablissement des élections coloniales et, avant tout, les consultations locales, demeurent pour la plupart inconnues. En effet, celles-ci n'eurent pas lieu dans la capitale qui, à la différence des communes de sa banlieue, resta privée d'un conseil municipal jusqu'à l'établissement de la III<sup>e</sup> République. Bien que les élections communales ou cantonales de l'été 1848 n'aient pas suscité le même niveau de participation que les législatives, elles furent pourtant de nouvelles occasions de pratiquer le vote. Bien sûr, ces deux livres n'ont pas la prétention de tout dire sur ce moment-pivot de l'histoire électorale du XIX<sup>e</sup> siècle, mais ils apportent plusieurs perspectives originales et précieuses qui nous aident beaucoup à comprendre comment les Français sont devenus électeurs.

Malcolm CROOK  
Université de Keele (Grande-Bretagne)

**LAURENT LE GALL,**

*A voté. Une histoire de l'élection,*

Paris, Anamosa, 2017, 367 p., ISBN 979-10-95772-18-7

Familière, l'élection n'a longtemps intéressé que par ses résultats. S'ils occupent encore et toujours l'essentiel des commentaires médiatiques,

l'élection est devenue un objet central de la recherche pour la scruter comme institution c'est-à-dire au sens durkheimien comme relation sociale structurante. Laurent Le Gall, historien ouvert aux autres sciences sociales, a entrepris une synthèse d'un savoir paradoxalement récent. Son « A voté », selon l'expression rituelle qui résonne dans les bureaux à chaque vote de citoyen, est une histoire de l'élection en

France et une synthèse ambitieuse d'un savoir multiforme. L'abondance des références certifie à elle seule l'ampleur et le mérite de ce travail.

L'ouvrage pourrait facilement être considéré comme un manuel tant le souci d'exhaustivité semble l'habiter. Il ne respecte pourtant pas l'ordre chronologique d'un manuel d'histoire et revendique l'ordre subjectif d'une histoire vécue de l'élection. On reconnaît l'influence de M. Agulhon, cité comme initiateur de l'intérêt de l'auteur pour l'histoire politique, à la fois dans une « egohistoire », bannière du droit à la subjectivité, et une « histoire vagabonde », éloge de la flânerie intellectuelle. L. Le Gall entraîne ainsi son lecteur dans une série de souvenirs plus ou moins personnels curieusement référés à un instrument suranné de l'art photographique, le polaroid, servant d'une suite d'instantanés de la mémoire ouvrant sur les pans d'un panorama de l'élection. Il aurait pu aussi bien évoquer une « histoire élargie du politique » selon l'expression de Marc Bloch. C'est en effet une qualité de l'ouvrage que de passer d'un même mouvement des analyses théoriques classiques aux anecdotes les plus concrètes. Il en résulte une palette riche où les concepts et analyses de sociologues ou philosophes attendus, Michel Foucault, Pierre Bourdieu, voisinent avec celles moins attendues d'anthropologues comme Jack Goody, sans même parler des grands classiques tels que Max Weber, Mosie Ostrogorski, Émile Durkheim. Ces approches visent surtout à rendre compte des conduites des protagonistes ordinaires d'une histoire électorale. L'activité des scrutateurs et des électeurs dans les salles de vote, les manœuvres picrocholines des candidats ou des agents électoraux dans les campagnes électorales, les querelles de clocher sont saisies avec gourmandise et exhumées des cartons poussiéreux des archives. En une synthèse stimulante, la politique par le bas, comme on l'a appelée, n'est pas une invocation vaine mais prend corps non seulement par le récit mais aussi par l'association aux pensées les plus fortes produites par les sciences sociales. Et bien sûr, L. Le Gall, historien ayant écrit une belle thèse sur le Finistère n'oublie pas de rendre justice à l'auteur du *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III<sup>e</sup> République*, André Siegfried qui, après avoir été longtemps oublié, est restauré en pionnier de l'analyse électorale.

Dans ses références, même éclectiques, dans sa revendication de subjectivité, cette histoire de l'élection a ses partis pris avoués. On peut les discuter. Ainsi, les ouvertures sur les souvenirs électoraux relèvent plus du souci rhétorique que d'un choix épistémologique. Pourtant l'auteur aurait pu se réclamer plus explicitement d'une approche de l'élection sous l'angle de l'objectivation sociale par laquelle les institutions existent comme intériorisation de l'extériorité et extériorisation de l'intériorité, autrement dit où l'histoire de l'élection est aussi sinon d'abord une histoire incorporée, celle du citoyen qui s'est en quelque sorte emparé de l'esprit et du corps de chacun, une histoire qui se confond avec la naturalisation des catégories et des pratiques. Or, cette évidence est placée d'emblée en première ligne. L'expression d'habitus électoral est employée sans convaincre tout à fait car il ne suffit pas d'ajouter un prédicat à un concept, différent d'ailleurs chez Elias ou Bourdieu, pour spécifier une structure de conduite. Sans doute, dans sa posture épistémologique, L. Le Gall adopte-t-il plus ou moins délibérément les normes du genre académique et éditorial qu'est le manuel : pluraliste, éclectique voire œcuménique.

Peut-être faut-il voir là une raison de l'absence d'une historiographie, non point pour balayer les travaux et réflexions sur l'histoire des élections, mais pour examiner les conditions qui ont fait surgir l'objet après le temps de l'évidence. Or, l'auteur appelle fortement cette interrogation quand il fait remarquer, dès le début, l'absence

de l'élection proprement dite dans un fameux documentaire de Raymond Depardon, et ensuite encore, en évoquant la multiplicité des travaux accumulés depuis quelques décennies : comment est-on passé d'une négligence presque totale à un engouement académique. En d'autres termes, comment l'évidence est-elle devenue aussi problématique. Cette histoire de l'élection est celle de sa naturalisation-dénaturalisation par laquelle ce qui s'était imposé aux consciences sans le savoir s'est révélé comme une institution sociale. Elle appelle donc une historiographie du lien entre le travail scientifique et les transformations du champ politique par lesquelles l'institution s'est à la fois étendue à de nouvelles sphères tout en devenant l'enjeu de luttes politiques sur sa légitimité. Elle appelle encore une étude des approches scientifiques successives et comparées de l'élection – comme semble y inviter, dès l'introduction de l'ouvrage, l'évocation des différentes sciences sociales s'étant emparées de l'objet. Tout en manifestant des préférences, l'auteur cède encore à la loi du manuel en brassant les travaux, à la manière de l'histoire positiviste, comme les pièces additionnées d'une meilleure connaissance d'ensemble, sans qu'on devine de fortes contradictions entre ces approches. Cette histoire lisse de l'intérêt académique auquel on sacrifie dans les manuels à l'intérêt de ménager prudemment tout le monde mais l'inconvénient de manquer la réalité du travail de recherche à la fois cumulatif et compétitif.

Alain GARRIGOU  
Université de Paris Nanterre

**JEFF HORN,**

*Economic Development in Early Modern France.*  
*The Privilege of Liberty, 1650-1820,*  
Cambridge, Cambridge University Press, 2015,  
319 p., ISBN 978-1-107-04628-3

L'étude de Jeff Horn se propose de réévaluer la place des privilèges dans l'économie française du milieu du XVII<sup>e</sup> au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle s'inscrit, ce faisant, dans une série de travaux d'histoire économique qui se sont inté-

ressés aux conditions institutionnelles ayant permis ou inhibé la croissance économique sous l'Ancien Régime et la transition vers la Révolution industrielle. L'auteur considère les privilèges comme un outil de politique économique visant à soutenir le développement du royaume. Pour ce faire, une précaution préalable est de tenir compte de la diversité de ces privilèges économiques : on peut en effet distinguer des privilèges réels et personnels, des privilèges d'entreprise accordés à des individus ou à des sociétés et des privilèges corporatifs, ou bien encore des privilèges exclusifs et non exclusifs. J. Horn bâtit son étude autour d'une distinction entre des « privilèges de liberté » (*privileges of liberty*) et des « libertés de privilège » (*liberties of privilege*) : alors que les seconds accordent une capacité d'agir dans le cadre d'un monopole garanti par l'État, les premiers permettent à leurs bénéficiaires d'être exemptés des règles en vigueur (par exemple les statuts de corporation pour la production de telle ou telle marchandise).

Outre un chapitre introductif, l'ouvrage est organisé en sept chapitres qui répondent à un découpage principalement thématique. Un premier thème abordé est celui des enclaves privilégiées et des conflits qui les opposent aux corporations dans le cas de Bordeaux ou de Lille, ou aux provinces environnantes dans le cas de la Lorraine, du Comtat-Venaissin ou de la principauté d'Orange. Le chapitre suivant poursuit cette réflexion en étudiant des enclaves privilégiées qui sont des foyers majeurs de la production textile en Normandie (Louviers, Elbeuf, Darnétal,

le faubourg de Saint-Sever). Les chapitres 4 et 5 traitent des privilèges commerciaux en abordant les compagnies de commerce et surtout les privilèges accordés à certains ports, notamment Marseille qui a bénéficié à la fois du rôle essentiel qui lui est attribué dans les échanges avec le Levant, de l'essor du commerce avec les Antilles et de la politique réglementaire mise en place à partir de Colbert pour promouvoir le développement de la draperie languedocienne. Le chapitre 6 montre en quoi les privilèges ont été des outils d'attraction et/ou d'intégration de membres de minorités religieuses (juifs, protestants) et de résidents étrangers. Bien que restant en marge du « corps politique » du royaume, ces populations sont par le biais des privilèges insérées dans le « corps économique », ce qui illustre l'une des thèses majeures de J. Horn, à savoir le poids crucial des questions économiques dans la politique de la monarchie de Colbert à la Révolution. L'auteur étudie ensuite le privilège comme outil de stimulation de l'innovation et comme support, à partir des années 1750, d'une redéfinition des relations entre État et entrepreneurs, en examinant notamment le passage de Turgot au contrôle général de finances et les réformes mises en œuvre après 1776. Le dernier chapitre est enfin consacré au « privilège après 1789 » : J. Horn y défend l'idée selon laquelle, en particulier sous le Consulat et l'Empire, la chose, à défaut du mot, réapparaît dans les discours et dans l'action publique, les « privilèges » étant alors présentés comme des mesures d'exception justifiées par la défense de l'intérêt de la nation.

J. Horn s'appuie à la fois sur sa fréquentation des sources et des dépôts d'archives français et sur une abondante bibliographie. Son étude mêle donc les études de cas, par exemple sur les manufactures Van Robais et d'Oberkampf, et des développements synthétiques s'appuyant sur l'historiographie ancienne ou récente. L'approche est centrée sur la prise de décision politique, sur la « politique économique » menée par la monarchie de Colbert à la Restauration. Ce choix conduit à minorer les attentes des entrepreneurs et des milieux d'affaires, dont beaucoup de travaux ont, à la suite de J.-P. Hirsch, souligné l'importance pour appréhender la signification économique des privilèges. Les pratiques concrètes de ces entrepreneurs sont certes étudiées (par exemple les infractions aux règlements de fabrication par les producteurs de draps languedociens), mais le fait que le commerce rêvait à la fois de protection et de liberté n'est pas suffisamment mis en valeur. J. Horn rappelle avec insistance et à juste titre que « privilège » et « liberté » ne sont sous l'Ancien Régime nullement incompatibles, mais l'articulation de ces deux notions n'est envisagée que du point de vue des agents de la monarchie. La démarche de l'auteur, centrée sur l'État, explique que l'ancrage social des bénéficiaires des privilèges et les liens les unissant ne soient pas toujours étudiés : un certain nombre d'entrepreneurs privilégiés ont ainsi bénéficié d'appuis à la cour, par exemple de la maison d'Artois, ce qui a favorisé l'obtention de privilèges. De même, l'identité de ceux que J. Horn appelle les *polycymakers* aurait mérité d'être détaillée, afin de montrer que l'octroi de privilèges a pu donner lieu à des débats qui en partie n'étaient pas motivés par la défense d'intérêts concrets – on pense ici aux privilèges accordés à des activités polluantes comme la production d'acides à partir des années 1770, et dont John Holker a été un bénéficiaire connu. De manière générale, l'étude des privilèges de fabrique et de manufacture est essentiellement centrée sur le secteur textile, et d'autres secteurs importants (la verrerie, la chimie) auraient mérité d'être également pris en compte. Les conclusions sur la portée de l'action de l'administration ne sont enfin pas toujours claires : d'un côté, J. Horn souligne le manque de talent et de volonté politique des administrateurs (p. 13, 18), mais il

affirme par ailleurs – c'est l'une des thèses majeures de son ouvrage – que les privilèges ont globalement été un outil efficace de soutien au développement économique.

En dépit de ces réserves, cette étude est un apport important à la compréhension de l'économie française d'Ancien Régime et de l'action du gouvernement en faveur du développement économique du royaume. Même si la distinction entre « privilèges de liberté » et « libertés du privilège » n'est pas toujours suffisamment explicitée, elle permet à J. Horn de formuler plusieurs conclusions majeures. En premier lieu, il est erroné d'assimiler privilège et monopole ou de faire de tous les privilèges des privilèges exclusifs : au contraire, la monarchie utilise l'octroi de privilèges en concurrence les uns avec les autres comme un outil de stimulation de l'essor économique et industriel. À de nombreuses reprises, J. Horn illustre de manière très convaincante cette idée d'une confrontation organisée pour encourager l'émulation ou l'innovation tout en évitant d'instaurer un régime de liberté incontrôlable. De ce point de vue, les privilèges sont un outil de politique économique adapté également à la nature fondamentalement fragmentée des marchés, au plan spatial (en raison de la difficulté à assurer la desserte d'un territoire immense par un réseau de transport performant) et au plan institutionnel (les marchés étant enchâssés dans une société d'ordres marquée par le poids du statut juridique des individus et des collectivités).

Le privilège permet donc aux milieux gouvernementaux de concilier les bienfaits de la liberté et sa nécessaire régulation, mais la recherche de cette voie moyenne a connu des évolutions. La période de 1650 à 1789 est en effet marquée par la place croissante des « privilèges de liberté » et le recul des privilèges exclusifs, les années 1750 puis les années 1776-1781 constituant des étapes majeures. Les analyses de J. Horn sont également convaincantes sur la question du « mercantilisme » : si les privilèges sont l'un des outils caractéristiques du mercantilisme français, l'Angleterre n'est pas moins mercantiliste que la France mais s'appuie (entre autres) sur une politique douanière offensive pour soutenir son essor économique et industriel. Le dernier chapitre propose enfin des analyses très stimulantes en montrant que la renaissance de formes de privilège pendant le Consulat et l'Empire ne s'explique ni par une dépendance du sentier, ni par une spécificité française, mais bien plutôt par le pragmatisme des administrateurs de l'époque napoléonienne.

Guillaume GARNER  
École normale supérieure de Lyon  
UMR 5190 LARHRA

**ANNE MONTENACH,**

*Femmes, pouvoirs et contrebande  
dans les Alpes au XVIII<sup>e</sup> siècle,*

Fontaine, Presses universitaires de Grenoble, 2017,  
318 p., ISBN 978-2-7061-2680-2

En nous entraînant des cols de haute montagne du Dauphiné vers les rues étroites de Lyon et de Grenoble, cet ouvrage met en lumière le commerce de contrebande entre l'époque de Louis XIV et la Révolution française. Fondé sur un travail archivistique approfondi, il se concentre sur deux biens de consommation particulièrement répandus dans le monde florissant du commerce illicite : le sel et les indiennes. Grâce à son analyse des conditions, des mécanismes et de la répression des transactions clandestines, Anne Montenach apporte deux contributions intéressantes à ce domaine de recherche. D'une part, elle accorde une attention particulière à la question du genre et montre l'ampleur de l'implication des femmes dans le trafic

du sel et des indiennes. D'autre part, elle élabore un modèle utile pour l'interprétation des relations entre État et société à une époque où prospère le commerce sous le manteau.

La première partie est consacrée au faux-saunage dans le Dauphiné, une région où toutes les conditions étaient réunies pour favoriser le commerce illicite. Le sel, indispensable à l'élevage et à la transhumance, faisait l'objet d'une forte demande dans les hautes vallées de la province et sa vente était soumise à une géographie complexe du privilège fiscal. En effet, le Dauphiné n'était pas seulement un pays de petite gabelle où le sel était moins lourdement taxé que dans le centre de la France, il comprenait également, à l'est, deux secteurs (les localités militairement stratégiques de Briançon et de Queyras) doublement privilégiés puisque disposant de sel encore moins cher que dans le reste de la province. Cette constellation spatiale spécifique du privilège – jointe à l'accès par-delà la frontière au sel de Savoie (une partie du duché de Piémont-Savoie devenu royaume de Piémont-Sardaigne en 1720) – engendrait une contrebande du sel de grande ampleur.

La vigueur des échanges porte à penser que les villages alpins n'étaient pas vraiment des communautés isolées, inertes et traditionnelles. A. Montenach montre au contraire à quel point le marché pénétrait ces villages de montagne – un résultat qui confirme les travaux pionniers de L. Fontaine. Elle explique en outre que les femmes s'impliquaient régulièrement dans les circuits clandestins du sel. Célibataires, mariées ou veuves, elles faisaient de la participation à ce commerce l'un des éléments d'une stratégie plus large de pluriactivité destinée à prémunir les foyers contre les aléas à venir de l'économie. Certaines de ces femmes contrebandières faisaient preuve de véritables « capacités entrepreneuriales », d'autres se contentaient de menus profits, mais toutes savaient tirer activement parti des délimitations fiscales. A. Montenach souligne que cette capacité doit être « comprise non comme une manifestation de parfaite autonomie ou d'indépendance triomphante mais comme une possibilité d'action encastrée dans un ensemble de contraintes et de relations de pouvoir ».

Nous voilà déjà très loin des grandes figures masculines et héroïques de la contrebande qui, à l'instar d'un Louis Mandrin, ont reçu la part du lion de l'attention savante et populaire. Ces personnages rebelles ne sont que « la partie visible de l'iceberg » comme nous le rappelle l'auteure, qui note que « le paradigme de la résistance à l'État » caractérisant l'historiographie (et notamment les travaux de J. Nicolas et de moi-même) est incomplet. Si l'on porte le regard vers les pratiques des contrebandiers plus ordinaires et des officiers locaux qui constituaient les fantassins de l'économie souterraine, une autre approche des aspects politiques de la contrebande s'offre à l'analyse. Ce modèle alternatif met en valeur le « dialogue » et la « négociation » entre l'État et les communautés locales. En ce qui concerne le sel, ce dialogue s'établissait lors de négociations entre le contrôleur général et les communautés alpines au sujet des privilèges fiscaux. Plutôt que de recourir à l'action collective violente, les Briançonnais et les Queyrassins faisaient plaider leur cause auprès des ministres des finances par le truchement d'un intermédiaire parisien qui reçut pour ses efforts près de 40 000 livres entre 1721 et 1738. Les ministres du roi répondirent par l'octroi régulier de privilèges fiscaux spécifiques à ces deux localités alors même qu'ils savaient que ces mesures ne pouvaient qu'encourager la contrebande. En outre, les officiers royaux faisaient parfois montre d'une certaine tolérance en diminuant les amendes imposées au menu fretin du faux-saunage. À l'occasion, ils se laissaient convaincre par des trafiquants pris la main dans le sac et qui, mettant en avant leur pauvreté,

arguaient de leur droit fondamental à assurer leur survie. L'auteure n'hésite pas à emprunter à E.P. Thompson son concept d'«économie morale», montrant que les accusés de contrebande jouaient sur toute une gamme de normes excédant largement les strictes dispositions de la loi royale.

Les deux thématiques de l'*agency* féminine et du dialogue entre État et société sont encore mieux perceptibles dans le cas des indiennes, ces pièces de coton colorées importées des Indes. La seconde partie du livre analyse la façon dont la prohibition des indiennes par la France (1686-1759) a permis à un actif commerce illicite de cette matière de se développer. Pendant cette période d'interdiction, la ville de Genève devint un lieu de production de premier plan et ses négociants se spécialisèrent dans l'imprimé imitant le chatoyant tissu asiatique. La majorité du textile genevois était vendue légalement dans différentes régions d'Europe, mais une part importante était transportée vers la Savoie et introduite illégalement en France, via le Dauphiné (en direction, entre autres, de la foire de Beaucaire) ou via le Bugey et la Bresse (à destination de Lyon, capitale du textile). Des bandes organisées participaient incontestablement à ce trafic clandestin et leurs chefs pouvaient encourir de lourdes peines, mais A. Montenach attire l'attention sur des pratiques commerciales «plus diffuses, moins spectaculaires». La contrebande des indiennes, orchestrée par des négociants ayant pignon sur rue et généralement à l'abri de toute répression étatique, s'appuyait sur une myriade de paysans, d'artisans, de petits boutiquiers qui diffusaient ce nouveau bien de consommation dans les villages les plus reculés et dans les rues des cités. En dépit des poursuites menées par la Ferme générale contre ces petits trafiquants, A. Montenach observe que les intendants des provinces et les autres officiers intervenaient parfois pour diminuer les lourdes amendes imposées aux contrevenants. Comme dans le cas du sel, les «illégalismes» infusaient l'ensemble du commerce des indiennes et de sa répression.

Les chapitres les plus remarquables de l'ouvrage sont consacrés au rôle des femmes dans la contrebande des indiennes. En les cantonnant à la fonction de consommatrices pionnières des indiennes et d'autres tissus, l'historiographie récente s'est involontairement faite l'écho du discours misogyne véhiculé par les auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle qui, dénonçant le luxe, voyaient dans le désir féminin de consommation un dévoiement et un danger. Pourtant, l'achat par les femmes ne doit pas nous masquer l'attrance que les hommes aussi ressentaient pour les indiennes, en particulier sous la forme de la robe de chambre. En outre, les femmes ne se contentaient pas de faire l'acquisition d'indiennes; elles en faisaient également la production et le commerce. Grâce à un usage magistral des archives départementales et municipales – et de la précieuse correspondance de l'intendant du Dauphiné Gaspard Fontanieu, conservée à la Bibliothèque nationale – A. Montenach ouvre une perspective nouvelle sur le rôle des femmes dans le trafic de contrebande. Par contraste avec d'autres marchés souterrains comme celui du tabac, le commerce des indiennes réservait «une place prééminente» aux femmes. Elles étaient moins susceptibles que les hommes de pratiquer la contrebande au long cours alimentant les faubourgs des grandes cités, mais «ce sont, à Lyon comme à Aix, Troyes ou Paris, des femmes qui colportent clandestinement les indiennes à travers la ville jusqu'au domicile des clients». Certaines d'entre elles opéraient pour leur propre compte, comme la veuve Lescalier qui tenait à Lyon un florissant commerce de détail, point d'aboutissement d'une chaîne d'approvisionnement qui la reliait à Genève et d'abord à Nantes où des négociants s'arrachaient les cotonnades importées par la Compagnie française

des Indes orientales. D'autres femmes, plus bas dans la hiérarchie sociale, étaient simplement payées quelques sous pour passer les portes des villes en cachant des pièces d'indiennes sous leurs vêtements. À des degrés variés, elles étaient présentes à toutes les étapes du trafic. «La contrebande constitue en quelque sorte pour elles, comme pour l'ensemble des "fourmis" qui animent ces circulations, un mécanisme alternatif d'intégration dans l'économie globale».

Cette riche étude des «fourmis» de la contrebande, dans les Alpes et au-delà, est un contrepoint important aux ouvrages qui ont mis au premier plan la résistance violente de figures comme celle de Mandrin. Cette résistance fut suffisamment sérieuse pour entraîner de profondes répercussions politiques, judiciaires et intellectuelles – mais il apparaît qu'elle ne suffit pas à comprendre le phénomène. Prenant ses distances envers J. Nicolas, J. Scott et E. Hobsbawm, A. Monténach affirme que «la contrebande prospère à l'ombre de l'État plus qu'elle ne le nie ou le menace». En élargissant ainsi notre perspective, elle apporte une contribution importante à l'histoire du genre, du capitalisme et de la formation de l'État dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Michael KWASS  
Johns Hopkins University

Traduit de l'anglais par Christophe Duhamelle

**SARAH EASTERBY-SMITH,**

*Cultivating Commerce. Cultures of Botany  
in Britain and France, 1760-1815,*

Cambridge, Cambridge University Press, 2017,  
252 p., ISBN 978-1-107-12684-8

Tiré d'une thèse (université de Warwick, 2009), cet ouvrage propose une coupe transversale précise et efficace dans les relations entre science et commerce à l'ère moderne. Le «commerce» du titre s'entend à la fois comme réseau d'échanges écono-

miques, et comme ensemble de sociabilités policées (au sens de «commerce des lettres»), l'intersection des deux formant le grand intérêt de l'analyse. Le premier de ces deux aspects est habilement camouflé par les contemporains sous le second : le commerce n'est jamais si efficace que lorsqu'il avance masqué. Sarah Easterby-Smith part de l'apparente contradiction qui traverse le monde des marchands de plantes du XVIII<sup>e</sup> siècle : paradoxalement, tout aspect précisément commercial semble tenu à l'écart des supports de promotion destinés au public, au profit d'un discours scientifiquement précis et socialement policé, qui adopte les codes de l'expertise savante et se présente comme une contribution au bien public. Les sources exploitées – des catalogues de plantes complétés par des correspondances – vont même jusqu'à décrire des spécimens qui ne sont pas en stock dans les pépinières. Ce faisant, ces catalogues constituent un instrument de démarcation scientifique et sociale pour l'élite des jardiniers, et d'attraction d'un public qui se veut trop raffiné pour discuter directement du prix : le commerce est d'abord une rencontre sociale. Alors que le marché des spécimens botaniques conquiert de nouveaux segments de la population au siècle des Lumières (notamment modestes, ou féminins), il met en concurrence des pépinières et vendeurs dans un cadre national comme transnational (France et Angleterre) : pourtant la compétition entre ces maisons réputées se joue essentiellement au sein de la sphère scientifique. La culture policée qui sous-tend la République des Lettres sert d'entremise à une société de consommation naissante où les artefacts scientifiques trouvent leur place ; et ce sont les codes de l'échange civilisé, en comblant le fossé entre différents milieux sociaux, qui portent

l'expansion de cette sphère commerciale et scientifique. Les acteurs de ces réseaux botaniques (Lee, Andrieux et Vilmorin) jouent ainsi d'une « expertise hybride », à la fois scientifique et sociale, et constituent autant d'intermédiaires qui réarticulent un savoir botanique spécialisé au profit de publics élargis.

Le premier chapitre examine le commerce des plantes en termes de structuration sociale et les opportunités qu'il offre à des marchands qui ne sont à strictement parler ni des botanistes ni des amateurs raffinés, mais dont l'expertise sert de passerelle entre ces deux mondes. Un deuxième chapitre détaille les stratégies de promotion des plantes qui ont contribué à stimuler un intérêt public pour la botanique : en laissant de côté les détails basement matériels de la vente (prix), en utilisant les nomenclatures savantes en plein développement au XVIII<sup>e</sup> siècle et en développant des circuits (de promenade ou de papier) autour des spécimens vendus, les pépiniéristes parviennent à capter un public d'amateurs auquel ils renvoient une image d'hommes de goût éclairés. Une antipathie toute policée envers la promotion personnelle, indigne de l'honnête homme, fait délaissé à ces jardiniers d'élite l'usage des brevets (« patenting was anathema »), contraires à l'ethos d'une société distinguée ; de même que la création de variétés botaniques et la pratique de nommer les espèces, suspecte de déréguler l'architecture des savoirs. Toutes choses laissées par cette élite marchande à des jardinerias plus modestes, qui ont un rapport différent à la notion de propriété, et n'hésitent pas, elles, à promouvoir les variétés qu'elles ont créées et nommées.

Le troisième chapitre interroge les mécanismes d'identification des consommateurs par ces maisons, et les catégories dont ils relèvent. La figure de l'amateur y apparaît en demi-teinte, avec un double discours valorisant la poursuite d'un savoir expert tout en attaquant les excès de la spécialisation et de l'enthousiasme immodéré pour la collection. Car cette catégorie est soumise à l'affluence d'un public plus nombreux et divers, l'émergence d'un intérêt féminin pour la botanique étant par exemple un aspect majeur de l'ouverture de la participation du public. Cette science des « amateurs » recouvre finalement un éventail bien plus étendu de comportements et de niveaux d'expertise que le vocable unique ne le laisserait supposer.

Le quatrième chapitre est une étude de cas centrée autour du voyage du jardinier écossais Thomas Blaikie dans les Alpes afin de collecter des spécimens botaniques nouveaux. Véritable représentant des intermédiaires (*go-between*s) du livre, Blaikie doit négocier, non sans peine, son accès à différents mondes sociaux (les sociabilités scientifiques et urbaines de la vallée, les réseaux de guides en montagne et l'univers à flanc de pente des bouviers et vachers), tout autant que son accès à un environnement montagnard difficile et encore sous-exploré.

Le cinquième chapitre examine les rapports entre commerce et cosmopolitisme au sein de milieux traversés par des rivalités nationales croissantes entre France et Grande-Bretagne. De nécessité il faut bien faire vertu : le langage policé du cosmopolitisme caractérisant la République des Lettres, qui éclipse dans les sources le vocabulaire marchand, se prête à merveille à l'extension des réseaux d'échange par la superposition des circuits mercantiles et savants. Cela n'est pas pour déplaire à la sphère étatique, tant en France qu'en Angleterre, qui, à travers des personnages comme Malesherbes ou Banks, commence à concevoir l'échange scientifique comme une extension du marché plutôt qu'un strict domaine d'intervention régalién. Pour élargir la gamme des spécimens collectés et ne pas laisser le choix de ceux-ci à l'enthousiasme frivole des collectionneurs, il importe également aux yeux des pouvoirs que la jonction se fasse entre les intérêts mercantiles et les réseaux savants, plus

à même de rediriger la collecte vers des plantes utilitaires plutôt qu'ornementales. Mais l'analyse ne tranche pas ici ce qu'est un spécimen «utile» : plus en amont, l'auteure relevait pourtant que des recherches sur la distribution mondiale de plantes décoratives aussi triviales que les bruyères avaient conduit le jardinier James Lee à distinguer les îles qui appartenaient auparavant à l'Europe ou à l'Asie. Ce même Lee déclarait que la science était plus importante pour lui que le commerce : le sixième et dernier chapitre montre comment le fragile équilibre entre ces deux sphères est mis en péril dans la tourmente révolutionnaire et les guerres qui s'ensuivent. Le marché résiste cependant au développement de rhétoriques nationales : la botanique s'est affirmée comme une science lucrative, garantissant indirectement la pérennité des échanges savants.

Au total, l'ouvrage offre une contribution centrale à la compréhension de la progression des sciences vers la sphère publique, via les détours intriqués des échanges et des langages sociaux. Le texte va droit à l'essentiel et est bien illustré, notamment par un travail cartographique de qualité : on pourra regretter l'absence d'analyse de réseaux sur un sujet qui se prête pourtant bien à l'excauation des différentes couches d'interactions sociales.

Thérèse BRU  
Université de Montpellier 3

**JOANNA COHEN,**

*Luxurious Citizens. The Politics of Consumption in Nineteenth-Century America*,  
Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2017,  
284 p., ISBN 978-0-8122-4892-0

L'ouvrage de Joanna Cohen propose une contribution originale à l'histoire de la consommation. Son principal apport est de s'intéresser à une période intermédiaire entre deux moments bien connus : entre l'histoire de la «révolu-

tion de la consommation», de l'accès aux biens, étudiée principalement pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, et celle de la société de consommation, traditionnellement associée au XX<sup>e</sup> siècle, l'auteure propose de se concentrer sur les années 1785-1865. Elle écrit une histoire politique de cette période : celle de la transition entre un consommateur sobre et auquel on demande de restreindre ses achats, à l'époque de la révolution américaine, et un consommateur décomplexé après la guerre de Sécession. En ce qui concerne la première figure, les historiens de la période révolutionnaire ont montré que les insurgés avaient fait appel, dans le contexte de la guerre contre les Anglais, au patriotisme des consommateurs, en leur demandant, au nom de la cause, de *refrêner leurs besoins* notamment en boycottant les biens anglais, et de se tourner vers l'autoconsommation et la frugalité. La trame centrale de l'ouvrage consiste à montrer comment cette figure du «consommateur-patriote» est remplacée progressivement, à partir des années 1780, par ce que J. Cohen nomme un «consommateur-citoyen», c'est-à-dire un individu dont les pratiques d'achat sont valorisées et servent l'intérêt national.

Afin de comprendre comment se produit cette transition, l'auteure choisit de s'intéresser à la consommation de biens de luxe. Ce parti pris présente plusieurs avantages. Il permet tout d'abord de faire ressortir les enjeux de la confrontation entre intérêt individuel et intérêt national. En effet, les biens de luxe étant en grande partie importés, produits en particulier par le rival britannique, leur consommation peut menacer les intérêts de la jeune nation américaine. L'auteure montre ainsi

comment les dirigeants répondent à la question suivante : faut-il que les consommateurs sacrifient leurs goûts à un intérêt national supérieur ? L'accent mis sur le luxe permet également de mettre en scène l'affrontement entre deux traditions d'économie politique, toutes deux influentes dans ces années : l'une, républicaine, qui valorise l'économie et la sobriété, et une autre, libérale, qui soutient la liberté du consommateur à consommer ce qu'il veut et quand il le veut. Puisque la plupart de ces biens de luxe sont des marchandises européennes, le livre comporte de nombreux développements sur la politique commerciale et en particulier les débats entre libre-échangistes et protectionnistes, auxquels un chapitre est spécifiquement consacré. La place majeure qu'occupe cette question dans l'ouvrage est justifiée par le fait que la mise en place de droits de douane à l'échelle fédérale, dès la Constitution de 1787, constitue le mécanisme principal de la transition entre consommateur-patriote et consommateur-citoyen. En effet, à partir du moment où les consommateurs, en particulier les plus aisés d'entre eux, acceptent de payer une taxe sur les biens de luxe, ces achats sont de moins en moins problématiques et peuvent même devenir un atout pour la République, puisqu'ils emplissent les coffres de l'État fédéral.

Dans son ouvrage, J. Cohen ne s'intéresse pas vraiment aux pratiques des consommateurs, ou à une histoire matérielle de la consommation. Elle fait bien davantage l'histoire d'un consommateur imaginé, et de la manière dont celui-ci est instrumentalisé dans les débats politiques (à propos des droits de douane ou encore de la régulation des enchères publiques). Ce faisant, elle adopte le point de vue d'une partie de l'élite (dirigeants politiques, économistes, marchands ou publicitaires) bien plus que celui des consommateurs eux-mêmes. Leurs pratiques apparaissent tout de même en creux, notamment à travers leur refus répété, à partir des années 1810, de respecter les lois qui restreignent la consommation de certains biens. L'analyse des pratiques de contrebande qui se mettent alors en place, tout comme le recours à des écrits du for privé (correspondances familiales, journaux intimes, livres de comptes personnels), permettent ainsi de saisir les pratiques des acheteurs. Cet aperçu, quoique limité, est toutefois crucial, puisque, d'après J. Cohen, c'est bien le refus de la population de se plier aux restrictions concernant les biens de luxe qui force dirigeants politiques, commerçants et publicitaires à concevoir une nouvelle figure politique du consommateur. Petit à petit, entre les années 1810 et 1850, la consommation du luxe devient non seulement une pratique acceptable, mais une vraie dimension de l'identité américaine, une figure puissante de la république égalitaire. La possibilité d'acquérir certaines marchandises devient la preuve du succès de l'expérience démocratique. Elle n'est cependant pas ouverte à tous, et l'auteur fait clairement apparaître des hiérarchies de race et de genre entre les consommateurs du luxe – le cas des femmes donnant lieu à des développements très originaux.

Dans la construction de son argumentation, l'auteure accorde un rôle particulier aux périodes de guerre. La révolution est le moment où se forge la première figure du consommateur-patriote, qui ne disparaît jamais complètement. La guerre de 1812, opposant de nouveau les Américains à leur ancienne tutelle impériale, apparaît ensuite comme un tournant. En effet, les tentatives pour imposer une forme d'abnégation aux consommateurs, avec la rhétorique du combat révolutionnaire, se heurtent désormais à un refus, au nom de la liberté de ce même consommateur. Enfin, lors de la guerre de Sécession à laquelle est consacrée le dernier chapitre, alors que le Nord joue la carte du consommateur-citoyen et encourage ses habitants à consommer pour emplir les caisses par l'intermédiaire des droits de douane, le

Sud, dépendant du Nord pour l'accès aux biens de consommation, se replie sur la stratégie du consommateur-patriote, désormais vouée à l'échec. Les périodes de conflit servent ainsi de révélateurs et mettent efficacement en scène la transition que l'auteure cherche à dépeindre.

La démonstration est donc convaincante. Cependant, le choix du luxe comme poste d'observation implique aussi un certain nombre d'angles morts. Tout d'abord, il tire résolument le livre du côté de l'histoire culturelle. Comme d'autres ouvrages de la « nouvelle histoire du capitalisme » américain, dont l'auteure se réclame, *Luxurious Citizens* étudie bien davantage les représentations et les discours qu'il ne propose une histoire sociale ou économique, en dépit de l'ambition réaffirmée de replacer l'économique au cœur de l'analyse. Cette histoire culturelle est très riche – grâce notamment à la multiplicité des sources mobilisées (salons en particulier un usage très astucieux des annuaires commerciaux ou des registres d'agences de crédit). Mais elle laisse des questions importantes de côté : le livre souligne le décalage entre la rhétorique de la république des consommateurs et la réalité de l'inégalité dans l'accès aux biens de luxe, mais il est affirmé plus que réellement étudié. Deuxièmement, le choix de se concentrer sur le luxe conduit à ne faire apparaître qu'une catégorie très limitée de consommateurs – celle qui est définie comme capable de s'offrir de manière légitime des produits de luxe. Certes, cette catégorie s'élargit entre les années 1780 et 1850, mais elle reste tout de même circonscrite à la classe moyenne supérieure, en particulier celle des villes de l'Est. Les consommateurs ruraux, qui constituent la très grande majorité de la population et sont des sujets politiques majeurs, sont occultés puisqu'ils n'apparaissent que peu dans les débats politiques auxquels l'auteure s'intéresse. Ces remarques n'enlèvent rien aux grandes qualités de l'ouvrage qui vient offrir un éclairage original et bienvenu sur une période un peu moins connue dans l'histoire de la consommation américaine.

Alexia BLIN

Université Paris 3, Sorbonne-Nouvelle associée à l'UMR Mondes Américains.

**PIERRE-YVES DONZÉ,**

*L'invention du luxe. Histoire de l'industrie horlogère à Genève de 1815 à nos jours,*

Neuchâtel, Alphil, 2017, 224 p.,

ISBN 978-2-88930-122-5

Tradition et héritage forment le cœur de cet ouvrage qui entend faire un sort à une idée qui serait communément défendue par des historiens, portée par des chercheurs en management et relayée par des journalistes : la domination du marché mondial du luxe

européen réside dans sa longue histoire faite de permanence des traditions artisanales et des savoir-faire. Reprenant le titre provocateur d'E. Hobsbawm, Pierre-Yves Donzé, spécialiste de l'histoire horlogère, propose de démontrer qu'il s'agit d'une tradition inventée, née de l'apparition des grands groupes de luxe à la fin des années 1980 et de l'extension des marchés en Asie. L'ouvrage recourt à des sources variées mais délaisse, sans doute faute d'accès, certains fonds d'entreprises majeurs comme ceux de Patek Philippe ou de Vacheron Constantin, et présente de belles illustrations sans pour autant en faire un support utile à la démonstration. La bibliographie, à l'image de l'historiographie du sujet, apparaît étroite et on peut déplorer l'absence de certains travaux de recherches (F. Courvoisier, P. Herren, B. Veyrassat) ainsi que, surtout, la faiblesse des références sur le luxe. L'ouvrage suit deux axes : l'examen chronologique de l'évolution de son tissu industriel et l'analyse des

discours portés sur ce secteur depuis son industrialisation au cours du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au « triomphe du luxe » au début du XXI<sup>e</sup> siècle.

L'ambition est grande et veut contribuer à faire comprendre d'où vient l'industrie contemporaine des montres de luxe à Genève. La démonstration s'articule autour de cinq parties. La première (1815-1870) explique les difficultés rencontrées après la forte croissance du XVIII<sup>e</sup> siècle et la fin des corporations. La seconde questionne l'industrialisation du secteur en mettant l'accent sur les réactions défensives qu'elle suscite parmi une petite élite d'artisans et de fabricants qui fondent des institutions dont l'objectif est de maintenir un produit d'excellence. Le troisième chapitre consacré à l'entre-deux-guerres présente l'impact à Genève du développement des cartels horlogers en Suisse, qui se caractérise par un amenuisement des capacités autonomes de production du canton et par sa transformation en plaque tournante du commerce horloger mondial. La partie suivante sur 1945-1990 – période de forte croissance – voit l'émergence de nouvelles entreprises dont la compétitivité ne repose plus sur une capacité productive mais sur une stratégie de marketing. La dernière partie met en lumière l'influence du *big business* du luxe qui transforme les entreprises horlogères genevoises en véritables machines à *cash* (p. 154).

Les développements proposés offrent de nombreuses informations qui assurément comblent une part du vide de l'historiographie horlogère. L'intérêt de l'ouvrage est de dégager les continuités et ruptures qui marquent l'horlogerie à Genève. Si l'horlogerie genevoise fut constamment dépendante pour ses fournitures et sa main-d'œuvre de l'extérieur, sa structure de production connaît des transformations profondes. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les petites entreprises individuelles et familiales cèdent le pas devant le développement de fabriques qui connaissent, au XX<sup>e</sup> siècle, un phénomène tardif de concentration débouchant sur l'émergence d'un secteur fortement capitalisé avec un système de production rationalisé extrêmement rentable, devenu l'objet de convoitise des grands groupes de luxe à la fin des années 1980. Cette analyse est étayée par de nombreux exemples d'entreprises nées à Genève ou transplantées d'autres cantons, qui sont autant de cas précieux pour saisir la complexité des dynamiques industrielles. Le second point fort de cet ouvrage repose sur l'examen détaillé de ce que P.-Y. Donzé nomme, dans une catégorie peu formelle, les institutions, mêlant aussi bien l'arsenal législatif, menant aux créations des bureaux de contrôle des métaux précieux et de contrôle facultatif des montres de Genève, que les musées, l'école d'horlogerie, les sociétés des arts ou des horlogers, les salons, les foires ainsi que les ventes aux enchères, c'est-à-dire l'ensemble des dispositifs ou groupements qui conditionnent les transformations du secteur. Leur examen approfondi permet de saisir les capacités à envisager et à maîtriser le changement.

On pourrait s'interroger sur les rapports effectifs entre luxe et tradition, sur les relations économiques et culturelles qui unissent l'horlogerie à Genève ou sur le rôle joué par les certifications et les marques dans le développement horloger. Ainsi, l'auteur réévalue les spécificités revendiquées ou communément admises quant à la prétendue opposition entre industrie horlogère genevoise axée sur le luxe et fabrications de montres communes de l'arc Jurassien au XIX<sup>e</sup> siècle. On savait déjà la pluralité des qualités de l'offre horlogère genevoise qui est attestée dès le XVIII<sup>e</sup> siècle (M.-A. Dequidt) et au XIX<sup>e</sup> siècle (N. Sougy). Cependant, selon P.-Y. Donzé, elle justifie la démonstration qui postule justement que le luxe n'est pas une caractéristique genevoise mais qu'il est d'abord affaire d'une tradition mythifiée au XX<sup>e</sup> siècle. C'est là, selon nous, que réside la fragilité de sa démonstration et l'on peine à suivre ce qu'est le luxe des montres de

Genève avant qu'il soit « markété » comme le fruit d'une tradition à l'époque contemporaine. Pour le comprendre, on aimerait voir dépasser le classique dilemme entre deux couples mal assortis, artisanat-luxe et industrie-offre commune ; produire de l'horlogerie de luxe est rarement une option unique retenue d'abord par un secteur artisanal puis galvaudée par l'industrie qui n'aurait alors comme autre solution que de le « markéter » pour en assurer la valeur. L'examen de cet art de la mercatique n'est pas l'apanage du XXI<sup>e</sup> siècle, ainsi que l'attestent de nombreux travaux sur d'autres secteurs. Il aurait été souhaitable qu'une étude des discours publicitaires portés par les entreprises et les marques aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles pût servir de contrepoint aux pages qui décryptent les stratégies de positionnement actuelles des groupes de luxe visant à faire de Genève une capitale mondiale de la haute horlogerie.

Nadège Soucy  
Université de Fribourg

**OLIVIER FEERTAG, MICHEL MARGAIRAZ (ÉD.),**

*Les banques centrales et l'État-nation,*

Paris, Presses de Sciences Po, 2016, 688 p.,

ISBN 978-2-7246-1910-2

L'historiographie des banques centrales est déjà riche, mais parfois centrée sur elle-même, ou sur les problématiques actuelles. Cet ouvrage s'efforce – avec succès – de corriger ces deux défauts. Issu d'un colloque organisé par la Mission historique de la Banque de France en mars 2012, il est composé de 27 chapitres répartis en cinq parties dont la progression est globalement chronologique, d'une introduction et d'une conclusion. Douze pays sont passés en revue, ainsi que plusieurs zones monétaires et organisations internationales. Malgré leur nombre, les diverses contributions échappent au péril de n'être « que le constat très empirique de la désespérante diversité à l'infini des études de cas » (p. 23). En effet, elles sont solidement articulées à la problématique centrale de l'ouvrage : celle des relations entre les banques centrales et les États-nations, c'est-à-dire de l'insertion de ces institutions « dans un ensemble ouvertement complexe de dynamiques, pas seulement économiques, monétaires et financières, mais aussi politiques, sociales ou culturelles, nationales et internationales » (p. 662). L'ouvrage veut se démarquer d'une historiographie des relations entre les banques centrales et les États se focalisant sur la question de l'indépendance des premières par rapport aux seconds. Michel Margairaz souligne à juste titre que cette approche est à la fois normative, homogénéisante et téléologique, comme si les banques centrales avaient suivi une même trajectoire « qui connaîtrait aujourd'hui son stade ultime et définitif » (p. 663). La notion d'État-nation permet aux auteurs d'apporter une certaine finesse d'analyse et de donner toute leur importance aux contextes nationaux et internationaux de l'émergence ou de l'évolution des banques centrales. Deux éléments reliés reçoivent une attention particulière : la mondialisation et les rapports entre banques centrales et marchés de l'argent (Olivier Feiertag). Le deuxième est notamment abordé dans presque toutes les contributions, ce qui permet de bien souligner le rôle d'intermédiaire des banques centrales entre les États et les marchés.

S'il n'est guère possible de passer en revue chacun des chapitres, on peut résumer les cinq grandes parties du livre. On notera à ce sujet la présence – malheureusement pas systématique, mais bienvenue – de chapitres introductifs à certaines des parties, qui améliorent la cohérence de l'ensemble, défi habituel des ouvrages collectifs.

La première partie s'intitule «Banques d'émission et genèse de l'État-nation». S'y trouvent six contributions abordant les cas suédois, américain, français, belge et espagnol. De ces différents chapitres, P.-C. Hautcœur retient trois étapes clés dans les missions des banques centrales au XIX<sup>e</sup> siècle : l'unification des instruments de paiement au sein des États-nations, l'intégration du marché du crédit à court terme national, et la mise en place de politiques monétaires au service des économies désormais nationales (p. 31). Le rôle de la banque centrale dans l'unification des instruments de paiement est particulièrement visible dans le cas de la Banque de France. La plupart des contributions soulignent également le rôle clé des banques d'émission dans le financement de l'État, ou à l'inverse, dans le cas des États-Unis au lendemain de l'indépendance, le rôle de l'émission d'une dette fédérale dans la diffusion d'une monnaie nationale. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les banques d'émission sont des *primi inter pares* au sein du monde bancaire (P.-C. Hautcœur).

Dans une deuxième partie, intitulée «Des banques d'émission impériales aux banques centrales nationales», cinq contributions se penchent sur les empires britanniques, français et portugais et sur les processus de décolonisation. Cette partie s'articule bien à la problématique de l'ouvrage, l'étude des contextes coloniaux et postcoloniaux étant pertinente pour réfléchir aux relations des banques centrales avec l'État-nation. Les cas passés en revue sont l'occasion de comparer différentes expériences de zones de coopération voire d'unions monétaires. Le chapitre sur les régimes monétaires en Afrique anglophone par L. A. Gardner est à cet égard très documenté et analyse bien le fonctionnement des systèmes monétaires coloniaux. La plupart de ces contributions montrent également comment les relations monétaires et financières coloniales impliquent à la fois les banques commerciales et les banques centrales. Cela est particulièrement illustré par le chapitre de B. Attard sur la Banque d'Angleterre et la London & Westminster Bank dans l'empire britannique avant 1914.

Les banques centrales et les crises des États-nations sont l'objet d'une troisième partie qui couvre principalement la période allant de 1910 à l'entre-deux-guerres, le chapitre sur le Mexique remontant toutefois au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La guerre et ses conséquences y occupent une place importante. Le chapitre de B. Blancheton sur les banques centrales en guerre, qui articule bien les données quantitatives avec le contexte, compare la France et l'Allemagne pendant la guerre : on sait que «la préservation de la souveraineté nationale devient une priorité devant laquelle tout paraît devoir s'effacer», mais cela n'empêche pas chaque pays d'avoir des orientations différentes dans ce schéma, par exemple en ce qui concerne le financement de la guerre. Deux contributions mettant en avant les réseaux de banquiers privés et centraux, ainsi que leurs initiatives pour établir une première forme de coopération internationale dans le cadre de la Société des Nations, closent la partie. Les tensions entre le nationalisme et les enjeux internationaux y apparaissent clairement.

Trois contributions forment la quatrième partie portant sur les banques centrales et la construction des économies nationales. M. Margairaz conduit une étude particulièrement révélatrice de l'insertion profonde de la Banque de France dans l'économie nationale entre 1936 et 1966 suite à des mutations institutionnelles, fonctionnelles et culturelles qui en font «un rouage actif d'un appareil de crédit au service d'une politique économique nationale» (p. 397). É. Monnet poursuit cette analyse, avec une approche plus quantitative, en comparant le rôle des banques centrales dans six pays d'Europe de l'Ouest (France, Italie, Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas, Belgique). Un chapitre sur le cas de la Banque du Liban termine la partie en offrant

un exemple remarquable de banque centrale dans un système pluriconfessionnel, qui plus est traversé par une guerre civile.

La cinquième partie, qui s'intitule « Banques centrales, construction européenne et mondialisation », comporte six chapitres, principalement centrés sur l'Europe. Comme le remarque É. Bussière dans le chapitre introductif, les contributions soulèvent la question de l'articulation entre régionalisme européen et mondialisation, voire « l'effacement du national devant les logiques internationales et européennes » (p. 527). Le texte sur la Lituanie apporte toutefois un exemple de mouvement inverse de « restauration monétaire » dans le contexte chaotique de l'effondrement de l'Union soviétique, où les questions d'identité nationale et de symboles influencent l'histoire monétaire. La dernière contribution, une discussion générale par deux banquiers centraux, un économiste et un historien, est l'occasion de revenir sur les défis actuels des banques centrales, tels que leur rôle dans la politique prudentielle ou les défis soulevés par la crise de la dette européenne.

Les différentes contributions témoignent bien de cette histoire non linéaire des banques centrales en relation à leur État-nation promue par les éditeurs. Deux remarques pourraient toutefois être formulées. D'une part, même si cela est sans aucun doute dû aux contraintes des ouvrages collectifs dont les chapitres dépendent en partie du hasard des spécialités des contributeurs, on peut regretter l'absence de contribution portant sur la Réserve fédérale américaine ou la Banque du Japon, où l'articulation avec l'État-nation peut se poser en termes différents des pays européens. D'autre part, on pourrait reprocher à l'ouvrage de ne pas proposer de véritable définition de l'État-nation, ou de réflexion générale autour de cette notion, notamment en la distinguant de l'État. De nombreuses contributions s'intéressent de fait plus aux États qu'aux États-nations. Peu d'informations sont notamment fournies sur le rôle des monnaies dans les identités nationales, ou plus généralement, comme le note M. Margairaz dans la conclusion, sur les opinions publiques. C'est un point également soulevé par R. Frank dans la discussion finale qui précède la conclusion, et qui invite en effet à des recherches futures, tant les enjeux actuels en la matière paraissent importants. Cela n'enlève cependant rien à l'exceptionnelle qualité de l'ouvrage, qui, en plus de fournir une mine d'informations sur des cas variés dans le temps et l'espace, montre qu'une histoire des banques centrales ouverte à de multiples problématiques historiques, distincte d'une histoire institutionnelle en vase clos, est possible. Il apporte du même coup une contribution majeure à la réflexion sur le *central banking*.

Alexis DRACH  
Université de Glasgow

**LAURENT ESCANDE (ÉD.),**

*Avec les pèlerins de La Mecque.*

*Le voyage du docteur Carbonell en 1908,*

Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence-  
Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme,  
2012, 347 p., ISBN 978-2-85399-835-2

Avec la publication de ce rapport sanitaire du médecin français Marcelin Carbonell, Laurent Escande nous invite à un voyage au cœur du dispositif sanitaire mis en œuvre par les États européens et l'Empire ottoman dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle afin de se prémunir contre la propagation des épidémies. En dix chapitres, ce document volumineux décrit avec minutie les ravages causés par le choléra et la peste parmi les voyageurs – russes pour la plupart – embarqués à bord du *Nivernais*,

navire de la Société générale des transports maritimes, à l'occasion du pèlerinage à La Mecque de 1907-1908. Il contribue ainsi à mettre en lumière une figure centrale du pèlerinage contemporain : le médecin hygiéniste dont l'une des personnalités les plus marquantes est alors le docteur Adrien Proust, directeur de l'Office international d'hygiène publique (D. Panzac, *Le docteur Adrien Proust*, Paris 2003). À l'heure où l'hygiène publique internationale progresse à grands pas, le docteur Carbonell cherche à attirer l'attention des autorités françaises sur les failles d'un dispositif destiné à protéger l'Europe des épidémies (S. Chiffolleau, *Genèse de la santé publique internationale*, Rennes-Beyrouth 2012).

En effet, ce qui s'annonçait comme un voyage de routine se transforme en une traversée des enfers dont le médecin nous décrit les étapes dans un récit à rebondissement. Pourtant, loin de céder au sensationnel, cet *outbreak narrative* (P. Wald, *Contagious. Cultures, Carriers, and the Outbreak Narrative*, Durham 2008) entend surtout reconstituer la chaîne causale : l'impréparation des pèlerins face aux aléas climatiques, l'improvisation des compagnies de navigation qui affrètent à la dernière minute des navires médicalement sous-équipés, l'insalubrité des régions traversées, à commencer par le port de Djeddah, ou encore l'impéritie et la vénalité des autorités sanitaires ottomanes et du personnel de bord qui, à grand renfort de fraudes à l'embarquement et de fausses déclarations, cherchent à profiter d'un marché du pèlerinage en pleine expansion. Au centre du scandale, M. Carbonell dénonce un « vaste brigandage » (p. 103), un système d'intéressement à grande échelle impliquant les représentants de la compagnie égyptienne Khédivial Mail Line et les différentes autorités de la province ottomane du Hedjaz. Ce « syndicat » – dont le fonctionnement a été décrit quelques années plus tôt par l'administrateur colonial Paul Gillotte (L. Chantre, L. Blin, P. Pétriat, *Un administrateur colonial au cœur de l'islam*, Aix-en-Provence 2016) – s'est fixé pour objectif d'attirer le maximum de pèlerins dans les villes saintes de l'islam en cassant les prix à l'aller pour mieux s'attribuer l'exclusivité du voyage de retour. À la veille de la révolution jeune-turque, l'auteur montre ainsi l'effritement de ce qu'il appelle le « monde officiel ottoman » (p. 290), la disparition rapide d'un système économique fondé sur la rente au profit d'un marché compétitif et globalisé marqué par l'irruption de la voie ferrée – du chemin de fer du Hedjaz, dont les travaux touchent alors à leur fin, aux grands réseaux transasiatiques en passe, selon Carbonell, de bouleverser les routes traditionnelles du *hajj* – et la montée en puissance des empires européens également désireux de s'arroger le monopole du pèlerinage pour leurs ressortissants. Au premier rang de ces nouveaux acteurs, Carbonell place l'empire russe dont il découvre toute l'étendue, en même temps qu'il retrace la variété des ethnotypes, du Tcherkesse rebelle au Boukharïote soumis. Son récit constitue l'un des rares témoignages en langue française sur l'entreprise de réorganisation du pèlerinage musulman conduite sous le règne de Nicolas II et récemment mise en lumière par l'historienne E. Kane (*Russian Hajj*, Ithaque, Londres 2015). À l'occasion, le médecin se montre un observateur avisé des mutations qui traversent l'espace musulman en ce début de XX<sup>e</sup> siècle. En témoigne ce passage où il décrit le « grand changement » à l'œuvre chez les musulmans de Russie et qui se manifeste par « l'éveil des sentiments d'indépendance » et « l'esprit de libre discussion » (p. 104), conséquence de la révolution de 1905 comme du courant réformateur du djadidisme, dont le récit du pèlerin tatar Abdürechid Ibrahim constitue l'un des témoignages les plus éloquentes (F. Georgeon, I. Tamdogan (éd.), *Abdürréchid Ibrahim*, Arles 2004).

Loin des paradigmes coloniaux de la puissance et de la maîtrise, ce récit insiste sur la « triste situation » (p. 190) et l'impuissance d'un médecin sanitaire, pétri d'humanisme républicain, à « moraliser l'entreprise du pèlerinage » (p. 150) en même temps qu'il cherche à attirer l'attention des nations européennes sur « la plainte qui monte du cœur de l'islam » et révèle « à la chrétienté les colères, les rancunes qui s'amassent contre elle chez les musulmans du fait des véritables tortures qu'ils subissent dans le cours du pèlerinage » (p. 237). Ainsi, à la différence du regard surplombant et apathique de l'administrateur Gillotte, Carbonell fait partager à son lecteur l'ascèse du pèlerinage maritime, les navires surchargés, les émeutes promptes à éclater comme les séjours pénibles dans les quarantaines de la mer Noire et de la mer Rouge. Il n'hésite pas à accuser les entrepreneurs maritimes du pèlerinage de se comporter en véritables « négriers » (p. 145) et à s'opposer personnellement au commandant de bord désireux d'embarquer des pèlerins supplémentaires à Djeddah alors que des cas de peste ont été constatés dans ce port (p. 254-267).

À la lecture de ce long document, le lecteur pourra regretter l'absence de considérations sur le *hajj* ou de description des villes saintes du Hedjaz. C'est sans compter les nombreux documents numérisés joints en annexe, comme l'imposant appareil de notes, admirablement documenté, que L. Escande a pris le soin d'intégrer au fil des chapitres. L'éditeur a d'ailleurs fait le choix de ne retenir que des sources contemporaines du récit afin de mettre en valeur les documents effectivement consultés ou susceptibles d'avoir aidé le médecin à rédiger son rapport. Cet effort de contextualisation vient compenser opportunément le peu d'informations biographiques disponibles sur le docteur Marcelin Carbonell dont L. Escande s'efforce de retracer le parcours en introduction. Ce travail d'édition impeccable permet à un lecteur non averti d'entrer dans la complexité de l'organisation sanitaire et matérielle du pèlerinage à La Mecque à l'époque ottomane et met ainsi en valeur un récit qui conserve, à l'heure de la mondialisation du virus et du retour des grandes pandémies, une actualité brûlante.

Luc CHANTRE

Centre français d'archéologie et de sciences sociales (USR 3141, Koweït)

**OLIVIER DARD ET ALII (ÉD.),**

*Voyager dans les États autoritaires et totalitaires  
de l'Europe de l'entre-deux-guerres.*

*Confrontations aux régimes, perceptions  
des idéologies et comparaisons,*

Chambéry, Université Savoie Mont-Blanc, LLSETI,  
2017, 252 p., ISBN 978-2-919732-77-7

Il faut saluer la publication très rapide – au prix cependant d'une édition peu soignée – de cet intéressant colloque consacré au voyage politique dans l'Europe de l'entre-deux-guerres et à son récit. Sans prétendre à l'exhaustivité, dix contributions portent sur les voyages en URSS, en Allemagne

nazie, dans l'Italie fasciste, dans l'Espagne en guerre et dans le royaume de Yougoslavie. Le plan met en valeur une typologie novatrice en rassemblant d'un côté les « experts » – juristes, ingénieurs, architectes – de l'autre les « visions comparées » confrontant plusieurs régimes – Allemagne, Pologne et URSS, Italie fasciste et URSS, Italie fasciste et Allemagne nazie. La typologie n'épuise pas le spectre des auteurs concernés, ce dont témoigne la partie rassemblant les « expériences diverses ». S'appuyant sur un ensemble déjà nourri de recherches récentes, l'ouvrage vient l'enrichir en mobilisant et souvent en comparant entre eux les récits et témoignages de voyageurs peu connus, tous européens, de générations diverses

– des jeunes étudiants boursiers de la fondation Rockefeller au directeur du Bureau international du travail Albert Thomas, né en 1872. Le cadre de ces déplacements est celui de la diplomatie culturelle et d'influence qui se développe dans l'ensemble des pays occidentaux depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, y compris du côté des démocraties avec les bourses Rockefeller, œuvrant au rapprochement libéral entre les jeunes, ou avec la naissance du British Council, organisant la tournée de conférences de la journaliste britannique Rebecca West en Yougoslavie. Une contribution originale, bien charpentée, fondée sur des archives inédites, est consacrée aux voyages encadrés par les forces politiques rivales dans l'Espagne en guerre et à leur organisation par l'Agence Espagne républicaine d'un côté, par le Service national du tourisme du côté de Franco. Celui-ci met en place un véritable tourisme de guerre et de ruines après 1938, sur le modèle de l'après-Première Guerre mondiale. En revanche, on ne trouvera rien de neuf sur les conditions d'organisation du tourisme politique par les États soviétique, nazi et fasciste. À l'occasion, l'ouvrage propose des notations intéressantes sur la perception, voire l'instrumentalisation par certains voyageurs eux-mêmes de cet encadrement, Arthur Koestler dissimulant ainsi sa qualité de journaliste et de militant, « faux voyageur » à la recherche de preuves contre Franco. La matérialité du voyage, de sa durée et de ses étapes, n'est abordée qu'au prisme de la traversée de l'Europe vers l'URSS, même si la conclusion ouvre des pistes sur les transports et l'intermodalité.

Ce sont donc les récits de voyage, publiés ou non, qui sont les sources principales de ces contributions. Certaines s'avèrent peu réflexives, voire naïves dans l'usage d'une documentation hétérogène (correspondances, rapports, récits de voyages publiés à chaud ou ex post, roman) comme source non médiatisée, permettant de comprendre directement la « séduction », « l'intérêt », « l'aveuglement » des voyageurs à l'égard de tel ou tel régime politique. Ceci étant, l'ouvrage offre un panorama riche de la restitution de ces expériences, dans le cadre de cette quête partagée de modèles ou de contre-modèles idéologiques et économiques qui caractérise l'Europe de l'entre-deux-guerres. Sans surprise, la réception du voyage se construit en miroir des stéréotypes, des images, des représentations préexistantes. Le contact confirme bien souvent des convictions personnelles. Les syndicalistes français perçoivent l'Allemagne et la Pologne en négatif de l'Union soviétique, qui était pour eux une utopie incarnée avant de devenir un objectif de visite. Woldemar Koch, étudiant proche du national-socialisme, dissimulant ses opinions pour obtenir une bourse Rockefeller, revient conforté par le contact avec les démocraties. L'autre posture bien partagée est la quête hors frontières de solutions à une crise vécue chez soi : la crise d'organisation de l'industrie et de la société moderne inquiète les ingénieurs italiens, le philosophe et conseiller de Mussolini Ugo Spirito, mais aussi des architectes et des juristes français, tentés par les solutions autoritaires. La crise des nationalités concerne les Catalans voyageant en URSS. De manière classique là encore, le voyageur peut aussi projeter ses obsessions personnelles dans un ailleurs fantasmé, telle Rebecca West qui trouve chez les Serbes orthodoxes une réponse à sa quête de spiritualité. Au retour, la posture modérée s'avère bien difficile à adopter dans un champ politique polarisé, d'autant que les gouvernements organisateurs de ces voyages souhaitent en toucher les dividendes en termes d'image. En 1933, l'ouvrage de l'ingénieur Gaetano Ciocca, envoyé à Moscou pour construire une usine FIAT de roulements à billes et fasciné par le plan et la modernité soviétiques, mais critique de la mainmise de l'État socialiste, sera utilisé par Mussolini comme une dénonciation

de l'URSS et un éloge du corporatisme. Albert Thomas peinera à montrer qu'il a tenté de maintenir pendant son séjour en Italie des liens avec les organisations et les personnalités non fascistes.

Enfin, comme le soulignent les directeurs de l'ouvrage en conclusion, il s'agit d'un ouvrage qui ouvre vers de belles perspectives d'analyses transversales aux démocraties et aux dictatures et d'ouverture tant géographique, vers l'Amérique latine, l'Asie, l'Afrique, que vers l'aval chronologique, au-delà même des années 1960.

Sophie CŒURÉ  
Université Paris Diderot – Paris 7

**FRÉDÉRIC SALLÉE,**

*Sur les chemins de terre brune.*

*Voyages dans l'Allemagne nazie, 1933-1939,*  
Paris, Fayard, 2017, 510 p., ISBN 978-2-213-70066-3

Le récit de voyage dispose d'un étonnant pouvoir herméneutique. L'observateur étranger est à la fois surpris, perdu et, ce faisant, plus sensible à la nouveauté, remettant en question ses a

priori culturels tandis qu'il interroge le monde qui s'offre à lui. Il n'est point besoin de remonter aux *Lettres persanes* pour se persuader de l'acuité, faussement naïve, du narrateur-voyageur mais simplement de se rappeler les nombreux récits dont J.-M. Carré, entre autres, a fait l'étude (*Les écrivains français et le mirage allemand, 1800-1940*, Paris 1947) et qui (re)découvrent l'Allemagne au cours des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles à travers les clichés de leur époque. Entre aveuglement et clairvoyance, le récit de voyage intéresse l'historien des mentalités autant pour ce qu'il pointe que pour ce qu'il ne dit pas, ce qu'il transforme, pour les écarts qui se creusent entre le point de vue individuel et la construction historique *a posteriori*. Frédéric Sallée s'attaque à un sujet d'autant plus intéressant qu'il a été peu exploré : soit ces voyages en terres nazies ont été soupçonnés de sympathie pour le régime (les écrivains français avec Brasillach à leur tête en 1941), soit ils ont été éclipsés par d'autres récits de pérégrinations (dont le voyage en Union soviétique fournit le parangon). Or, l'Allemagne nazie, loin d'être isolée après 1933, promeut un tourisme pour le moins orienté, dont des visiteurs très différents (intellectuels, journalistes, politiques, industriels ou petites plumes de vacances) rapportent des témoignages parfois enthousiastes, parfois critiques, en tout cas protéiformes et qui participent à la construction comme à la déconstruction de l'image politique du III<sup>e</sup> Reich.

En prenant soin d'interroger les moyens de séduction du régime totalitaire ou au contraire le recul possible face au spectacle proposé, F. Sallée examine les trois temps du voyage : la préparation, le séjour, le retour. Il rappelle que l'Allemagne est toujours inscrite dans la tradition du Grand Tour, ce qui contribue à banaliser cette destination, en dépit du mythe d'une irréductible altérité germanique. Les motivations du voyage ne sont toutefois pas clairement formulées ou rationnelles ; outre la proximité idéologique, il peut s'agir de questionner les angles morts de son propre modèle national, d'être séduit par la stabilité du pouvoir nazi face à la déliquescence alléguée des démocraties. L'entrée dans le III<sup>e</sup> Reich se fait par les moyens de transport (autoroute, aviation) eux aussi mythifiés qui mettent en jeu le rapport physique du narrateur au territoire qu'il pénètre, esquissant ici (p. 64-70) d'intéressantes réflexions sur une phénoménologie du voyage en Allemagne nazie. Ces motivations se différencient selon les visiteurs dont F. Sallée dresse une rapide typologie (diplomates, militaires, industriels, artistes) avant de terminer sur le nouveau modèle de « héros utile » proposé par le récit, courroie de

transmission d'une politique de l'extraordinaire appliquée aux masses. La deuxième partie sur la « temporalité du voyage » traite de sa préparation – où se forment les attentes et une image *a priori* – via des bourses de financement, les voyages organisés par la Reichsbahn et les agences privées, les guides touristiques : on voit se dessiner une ligne générale de la politique touristique nazie entre propagande et dépolitisation de façade, rejoignant ainsi la plupart des études sur le divertissement sous le III<sup>e</sup> Reich. Le voyage reste balisé, soit par des tours imposés, soit par des accréditations sélectives, soit par des attractions apparemment neutres mais s'inscrivant dans un contexte éminemment politique. La tension constante entre la politique officielle d'ouverture et la volonté de contrôle se reflète dans l'attribution des visas ou les difficultés faites lors du passage des frontières. Inversement, on fait dans la surenchère d'hospitalité par les autorités référentes ou la population, spécifiquement formées, dans une Allemagne légèrement acculturée pour faciliter l'acclimatation du touriste. Le tour organisé passe par des villes-clés (Munich, Nuremberg) mais aussi des lieux emblématiques (les *Ordensburgen*, les camps de travail, de concentration même), secrétant ainsi son territoire témoin idéal, où le voyageur peut se déplacer en toute confiance idéologique. Car c'est sans doute ce qui frappe le plus : l'hésitation, pour ne pas dire l'aveuglement, des voyageurs devant la réalité totalitaire, attestant une séduction du régime qui dépasse les cadres politiques classiques. F. Sallée procède ainsi à d'intéressantes analyses de l'évolution de la figure du chef, de la perception du physique hitlérien et de sa gestuelle. Plus glaçante encore est l'occultation de l'antisémitisme ou plutôt l'indifférence face à la discrimination raciale – exception faite des voyageurs britanniques. L'antisémitisme, soit non perçu, soit accepté, est en tout cas intégré au tourisme (par une modération en trompe-l'œil) tandis que les voyageurs les plus critiques sont écartés d'Allemagne.

On ne peut qu'être impressionné par la diversité et l'étendue des sources exploitées. L'étude ne se cantonne pas aux habituels récits d'écrivains (français) mais considère la question du voyage en Allemagne nazie dans ses moindres détails. Elle fait apparaître une ligne flexible entre propagande et surveillance, complaisance et dénonciation. Prises séparément, nombreuses sont les remarques qui éclairent la perception du Reich par ses visiteurs : par exemple, sur la redéfinition des fonctions du voyageur (p. 48-52), sur le retour d'Allemagne, moment de « précipitation politique » ou encore sur l'amnésie rétrospective dont ont souffert certains voyageurs (p. 250-254). Néanmoins, cette richesse d'informations confine parfois au catalogue et l'on peine par endroits à suivre le déroulement logique de cette vaste étude. La thèse de F. Sallée a été rendue plus compacte pour les besoins éditoriaux au détriment de la commodité de lecture tandis que de regrettables fautes de frappe dépareillent un livre tout à fait honorable. L'auteur peut se réclamer d'une « histoire en miettes » (F. Dosse), la réflexion aurait gagné en clarté si elle avait pris en compte, même sommairement, les apports des études littéraires sur le récit de voyage. L'imagologie et sa méthode ont été, ces dernières années, suffisamment explorées en France par D.-H. Pageaux. L'image fournie par le voyageur est avant tout spéculaire, elle implique les stéréotypes des deux cultures mises en présence selon des mots, des scénarii et des hiérarchies analysables. De telles réflexions sont certes amorcées par F. Sallée (notamment au deuxième chapitre), mais on aurait souhaité que l'historien – au vu de son matériau – s'appuie plus franchement sur les outils littéraires afin de mieux différencier les récits de voyage selon la culture d'origine du visiteur.

Vincent PLATINI  
Université de Cassel (Allemagne)

**FABRICE BOUTHILLON, MARIE LEVANT (ÉD.),**

*Pie XI. Un pape contre le nazisme?*

*L'encyclique Mit brennender Sorge, 14 mars 1937,*

Brest, Éditions Dialogues, 2016, 452 p.,

ISBN 978-2-369-45033-7

La controverse entourant les relations du Vatican avec les régimes totalitaires, et avec le III<sup>e</sup> Reich en particulier, est toujours d'actualité, comme le suggère le titre de ces actes du colloque international de Brest (2015).

Le livre propose vingt-deux articles, tous, sauf deux, rédigés par des auteurs français ou italiens. Dans leur introduction, les éditeurs formulent les deux problématiques du livre. La première est d'examiner comment le pape, qui a signé des concordats avec l'Italie de Mussolini et l'Allemagne d'Hitler, a pu devenir, avec ses deux encycliques de mars 1937 – *Divini Redemptoris* et *Mit brennender Sorge* – «l'homme d'un indéniable tournant antitotalitaire du catholicisme» (p. 1). Le deuxième axe consiste à se demander «comment on est passé de la protestation éclatante du dernier Pie XI au silence de Pie XII» (p. 1). En effet, Eugenio Pacelli, secrétaire d'État de Pie XI, et plus tard son successeur, est une figure centrale du livre. Si certains des articles s'appuient largement ou exclusivement sur des sources secondaires, beaucoup utilisent des documents d'archives, en particulier ceux de la Secrétairerie d'État du Vatican.

Comme d'autres spécialistes l'ont fait remarquer, l'interprétation de *Mit brennender Sorge* au moment de sa publication, en particulier hors d'Allemagne, était conditionnée par *Divini Redemptoris*, l'encyclique dénonçant le communisme athée rendue publique quelques jours seulement auparavant. F. Frangioni, dans son article sur *Divini Redemptoris*, souligne les différences importantes entre les deux encycliques, l'une adressée à l'Église du monde entier et écrite en latin, l'autre rédigée en allemand et adressée à un public plus limité, la hiérarchie ecclésiastique allemande. Pourtant, ajoute-t-il, alors que la dénonciation du communisme était en grande partie une réitération des déclarations antérieures des papes sur le communisme impie, l'encyclique allemande offrait quelque chose d'«absolument original» (p. 126). P. Valvo, à propos de *Firmissimam Constantiam* – l'expression de l'inquiétude face à la persécution politique de l'Église au Mexique – appelle à mieux prendre en compte cette troisième encyclique de mars 1937, souvent négligée. Il soutient que les trois doivent être lues ensemble comme «différentes déclinaisons d'une lecture unitaire des grandes idéologies totalitaires contemporaines» (p. 154).

Comme le souligne B. Bruneteau, les tentatives visant à dépeindre l'Église catholique comme étant, par principe, opposée aux régimes totalitaires, sont incomplètes et anhistoriques. Si certains aspects des idéologies de ces régimes, comme la déification de l'État lui-même, avaient été condamnés par les papes depuis Léon XIII, il existait aussi de nombreux domaines de convergence : la critique de la modernité, la glorification de la communauté, le rejet de l'individualisme et, bien sûr, l'anticommunisme. C'est dans ce contexte qu'il faut situer la complexité des vues de Pie XI sur le national-socialisme. Dans son excellent article sur le *Reichskonkordat*, Marie Levant, faisant bon usage des sources archivistiques du Vatican, retrace l'évolution des vues du pape. Elle rappelle les louanges adressées par Pie XI à Hitler peu après son arrivée au pouvoir, le qualifiant de seul homme d'État à avoir pris position contre le communisme et la Russie, et fait le lien avec la décision du Centrum peu après de voter en faveur de l'octroi des pleins pouvoirs à Hitler, suivie de la décision de l'épiscopat allemand de retirer sa condamnation antérieure des Nazis, le tout au mois de mars 1933. Comme le soulignent M. Levant et d'autres auteurs du volume, une

opinion répandue au Vatican voulait que la persécution de l'Église en Allemagne, qui avait commencé peu après la signature du concordat, n'était pas l'œuvre d'Hitler mais d'une faction anticléricale de gauche dans le mouvement national-socialiste. C'était un point de vue partagé par les nombreux catholiques conservateurs qui soutenaient Hitler et qui soulignaient non seulement son opposition au communisme mais aussi à l'avortement et au divorce. Ainsi, affirme M. Levant en examinant les événements des années suivantes, il ne suffit pas de dire que l'Église était engagée dans une lutte purement défensive, craignant d'attaquer le régime par peur des représailles. Nous devons plutôt reconnaître les espoirs du Vatican qu'Hitler pourrait être poussé dans une direction plus conservatrice et autoritaire. P. Chenaux, qui partage avec M. Levant cette idée que l'Église distinguait deux visages du nazisme, en offre un bon exemple dans son article. Il cite la lettre que le cardinal Faulhaber, archevêque de Munich, écrivit à Rome après sa rencontre de trois heures avec Hitler en novembre 1936 : « Le chancelier a sans doute la foi en Dieu. Il reconnaît dans le christianisme la base de la civilisation occidentale » (p. 118). Ce n'est qu'avec *Mit brennender Sorge* que Pie XI a renoncé à ces illusions, même si elles continuèrent à être entretenues par d'autres au Vatican comme dans l'Église allemande.

Un certain nombre d'articles opposent la prise de position tardive mais nette de Pie XI contre le national-socialisme à l'approche beaucoup plus prudente de Pacelli. E. Fattorini (*Pio XI, Hitler e Mussolini*, Turin 2007) explique comment, dans les semaines qui ont suivi la lecture de *Mit brennender Sorge* dans les églises du Reich, Pacelli a fait tout son possible pour apaiser le régime nazi, disant à l'ambassadeur allemand auprès du Saint-Siège que le message n'avait aucune signification politique et ne concernait que des questions « spirituelles ». Dans son article intitulé « Pie XI est-il devenu churchillien ? », F. Delpla, en répondant par l'affirmative à la question, peint un contraste similaire entre Pie XI, qui a des principes et qui parle ouvertement, et son secrétaire d'État. Rejetant l'opinion souvent exprimée que la différence entre les deux hommes était une simple question de tempérament ou de style, Delpla compare Pie XI à Churchill, et Pacelli à Chamberlain et Pétain. Tout comme Churchill qui s'est trouvé isolé dans son parti conservateur, Pie XI s'est retrouvé seul parmi les partisans de l'accommodement qui l'entouraient.

Tandis que *Mit brennender Sorge* contenait un langage fort, protestant contre le régime nazi qui n'avait pas respecté les termes du concordat de 1933 et sa persécution de l'Église, sans jamais nommer le national-socialisme, et encore moins Hitler, il a souvent été noté que l'encyclique ne contenait aucun mot de protestation contre la persécution implacable des juifs. R. Perin se penche sur cette question, rappelant qu'à partir de la première des mesures anti-juives du régime en 1933, la hiérarchie ecclésiastique allemande et l'ambassadeur du Vatican à Berlin ont exhorté le pape à ne pas protester contre Hitler et à ne pas le retourner contre l'Église catholique. Dans les années qui suivirent, note Perin, Pie XI, préoccupé par la persécution croissante de l'Église, s'intéressa peu au sort des juifs d'Allemagne, et les sources sur les discussions préparant l'encyclique de 1937 entre les évêques allemands et Pacelli ne montrent aucune preuve que cette question était une préoccupation.

Les réactions à *Mit brennender Sorge* ne se limitent pas à l'Allemagne mais s'étendent également à la France, à l'Italie et à la Grande Bretagne. Y. Tranvouez rappelle qu'à la suite de la victoire électorale du Front populaire en 1936, la presse catholique française était préoccupée par la menace du communisme et non du national-socialisme. Comme le note M. Fourcade, la presse de la gauche laïque française

venait de publier ses dénonciations de Pie XI – le qualifiant parfois de « fasciste » – pour *Divini Redemptoris* lorsque *Mit brennender Sorge* fut connue. L. Botrugo, examinant la réaction diplomatique britannique à l'encyclique, se concentre sur la décision, probablement prise conjointement par Pie XI et Pacelli, d'avertir le gouvernement britannique du projet secret d'encyclique. Pacelli a demandé à l'ambassadeur britannique auprès du Saint-Siège d'informer son gouvernement neuf jours avant la lecture du document dans les églises allemandes. Le fait que le pape et Pacelli aient été prêts à prendre le risque d'éventer leur secret témoigne, affirme Botrugo, de l'importance qu'ils attachaient à assouplir des relations récemment tendues par la colère britannique face au soutien de l'Église à la guerre de Mussolini en Éthiopie. Traitant de la réaction à l'encyclique en Italie, L. Ceci situe la genèse du texte dans le contexte d'une solidification de l'alliance entre fascisme italien et régime nazi, et de leur collaboration dans la guerre civile espagnole. Elle relate les tentatives de Pacelli pour minimiser l'impact de l'encyclique en Italie en exhortant le gouvernement italien de dissuader les journaux de la présenter comme une attaque contre le nazisme. Pacelli s'efforça d'obtenir le soutien de Mussolini et de son gendre, le ministre des Affaires étrangères Galeazzo Ciano, pour faciliter un compromis entre le Vatican et Hitler. La revue jésuite du Vatican, *Civiltà Cattolica*, quant à elle, en présentant l'encyclique, attribua la persécution de l'Église en Allemagne à des factions extrémistes du Parti nazi. L'article de G. Besier sur les réactions à *Mit brennender Sorge* en Allemagne note que l'encyclique a eu peu d'effet sur les Églises protestantes, qui n'ont guère prêté attention à son message, autre exemple de l'échec des deux principales Églises chrétiennes à travailler ensemble contre la menace nazie. Après avoir réussi à empêcher la publication de l'encyclique dans la presse allemande, Hitler a rejeté les appels de ceux qui l'exhortaient à dénoncer le concordat, choisissant plutôt en avril de répondre en reprenant les procès suspendus d'ecclésiastiques catholiques pour des motifs financiers et sexuels.

Bien que les articles de ce recueil portent la marque d'actes de colloque, avec leurs inévitables inégalités de qualité et d'originalité, l'ouvrage offre une vue d'ensemble très utile du contexte dans lequel *Mit brennender Sorge* fut élaborée et de la réception qu'elle a reçue.

David I. KERTZER  
Brown University (États-Unis)

Traduit de l'anglais par Tomasz Dousstot

**RÉMY BESSON,**  
*Shoah. Une double référence? Des faits  
au film, du film aux faits,*  
Paris, MkF Éditions, 2017, 207 p.,  
ISBN 979-10-92305-36-4

Issu d'une thèse d'histoire, le livre de Rémy Besson consacré au film *Shoah* de Claude Lanzmann scrute au plus près la construction et la réception d'un objet devenu, dans la société française, une référence à la fois esthétique – il est considéré comme un chef-d'œuvre – et mémoriel – son nom est repris après sa diffusion pour désigner les faits historiques qu'il relate : l'extermination des juifs d'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale. « Film presque sacré » (p. 29), il n'en est pas moins une production visuelle réalisée par un homme avec d'autres personnes dans un certain contexte historique. C'est ce pas de côté salutaire que R. Besson nous invite à faire par une approche génétique du film, observant au préalable qu'il n'existait

jusque-là aucun modèle interprétatif pour expliquer ce « devenir référence » (p. 31) de *Shoah*.

L'ouvrage est divisé en deux parties : la « fabrique » du film dans un premier temps puis sa diffusion et ses multiples appropriations sociales. Une fois encore pour l'histoire du temps présent, la question de l'accès aux archives a été déterminante. Le musée du mémorial de l'Holocauste de Washington fait l'acquisition dans les années 2000 des rushes du film ainsi que des transcriptions et résumés annotés des entretiens, que le chercheur a pu examiner. Lors de son enquête, il a également interrogé la monteuse Ziva Postec qui a mis à sa disposition son cahier de dérushage, source précieuse pour comprendre les mises en intrigue retenues lors du montage. L'auteur commence par retracer rapidement le parcours de C. Lanzmann jusqu'à son projet : son rapport à l'identité juive, au génocide – ni lui ni aucun membre de sa famille n'ont été déportés –, à Israël et ses engagements formulés dans la revue *Les Temps modernes*. Le projet débute en 1973 par une commande de l'État israélien qui demande à Lanzmann de réaliser « un film d'art à valeur pédagogique » (p. 49) sur le génocide des juifs. Accompagné d'une interprète, Lanzmann parcourt plusieurs pays et rencontre une centaine de personnes sans les filmer entre 1974 et 1977. Il est marqué par son premier voyage en Pologne en 1978 avec l'impression que « rien n'a changé » (p. 52) depuis les faits dans le paysage (routes, maisons, forêts, gares et rails). Ce déplacement physique de l'archive à la parole, puis de la parole au lieu configure le projet de Lanzmann travaillé par la question de l'incarnation. Le recueil des témoignages effectué en 1978-1979 s'organise autour de trois thématiques : la vie quotidienne au ghetto et la résistance juive, les camps d'extermination et les tueries par balles, la circulation de l'information et la réaction des Alliés. R. Besson relève la diversité des dispositifs filmiques utilisés pour recueillir ces témoignages. Si, la plupart du temps, l'interviewé est filmé dans son espace familial (domicile, terrasse, bureau), le réalisateur a parfois choisi des lieux spécifiques pour tourner (lieu de déportation ou de massacre, rails) avec, dans certains cas, des mises en scène précises où les gestes demandés aux protagonistes viennent incarner le récit. Gawkowski est par exemple invité à conduire une locomotive ou Bomba à faire semblant de couper des cheveux à un homme dans un salon de coiffure loué alors qu'il fait le récit de femmes à qui il coupait les cheveux avant qu'elles soient conduites vers les chambres à gaz. Si de tels dispositifs sont des exceptions, ces scènes ont été placées au centre du film pendant le montage car elles constituaient pour C. Lanzmann des « moments d'incarnation » (p. 78). À la fin du tournage, à l'été 1979, l'équipe a 250 heures de bande-son et de pellicule 16 mm à sa disposition. R. Besson détaille la longue période de montage (1979-1985) réalisée par Lanzmann et Postec, qui a déterminé la construction du film car aucun script n'avait été élaboré auparavant. C'est au cours de ces années que tous deux décident de polariser l'intrigue du film sur l'extermination des juifs. De la sélection des séquences à l'insertion des plans en passant par le montage de la bande-son, le chercheur montre avec précision les choix retenus qui amènent Lanzmann et Postec à fabriquer une trame narrative fondée sur un glissement des temporalités : la parole des protagonistes filmés comme unique trace du génocide et l'exposition de lieux (champs, forêts, clochers, volutes de fumée) restés inchangés afin de « produire une résurgence du temps passé du génocide des juifs dans le temps présent » (p. 117).

Après avoir présenté la fabrique du film, l'auteur aborde ses réceptions successives en soulignant d'emblée que *Shoah* a été identifié comme une « narration

de témoignage» (S. Felman) opérant une illusion référentielle (p. 114). Pourtant, R. Besson rappelle fort à propos que Lanzmann et Postec ont clairement revendiqué le caractère construit du film lors de sa sortie en salle en avril 1985, le définissant comme «une fiction de réel» (p. 127) et non comme un documentaire. L'auteur signale cependant un paradoxe entre ces propos et la recherche par la réalisation et le montage d'un accès direct à la parole brute des témoins du génocide. R. Besson rappelle ensuite que si le film reçoit un accueil assez positif de la presse généraliste lors de sa sortie, il ne bénéficie pas d'un succès public. Le grand public le découvre lors de sa diffusion à la télévision en juin-juillet 1987 au moment du procès Barbie qui lui offre un «contexte de sens» (N. Eliasoph) : la singularité du génocide des juifs dans les crimes perpétrés pendant la Seconde Guerre mondiale et la dimension criminelle de son oubli juridique et social. *Shoah* est alors qualifié par les médias de «chef-d'œuvre» ou «monument», chargé d'une dimension sacrée évoquée par Lanzmann lui-même qui devient parallèlement la seule référence d'auteur du film : la monteuse Postec disparaît définitivement des mentions. R. Besson note ainsi une inflexion hagiographique de *Shoah* présenté avant tout comme un *récit vrai*. Il aurait été opportun ici de mentionner le poids du discours négationniste dans l'espace public d'autant qu'il est alors porté politiquement par l'extrême droite. Ce contexte concourt non seulement à présenter *Shoah* comme preuve irréfutable du fait génocidaire, mais également à fondre par transsubstantiation le film avec ce qu'il relate. L'auteur poursuit son analyse de la construction du cadre référentiel en présentant les prises de position de scientifiques qui y ont pleinement participé. Là aussi, le discours accompagnant la sortie de *Shoah* en 1985 pour faire valoir l'importance du montage et le caractère construit du film s'est effacé derrière la perception partagée d'une vision transparente du passé.

La période des années 1990-2000 évoquée par la suite de l'ouvrage est mieux connue : des analyses critiques du film en France (T. Todorov) mais surtout aux États-Unis (J. Hirsch, D. LaCapra) aux polémiques suite à d'autres productions audiovisuelles (*La liste de Schindler*, *La vie est belle*) ou à l'exposition de photographies *Mémoires des camps* (2001), *Shoah* est régulièrement mobilisé par son auteur, et par d'autres, comme la seule référence possible de la représentation visuelle du génocide des juifs. L'auteur termine son étude par les processus d'institutionnalisation de *Shoah* entrepris dans l'espace scolaire et muséal depuis les années 2000, en relevant la fonction documentaire qu'il revêt désormais et qui conduit à le concevoir comme un document d'archive. Au travers de sa recherche, R. Besson n'a pas cherché à déconstruire un mythe. Par ce travail minutieux, l'auteur a restitué avec finesse et rigueur les processus collectifs dynamiques de création et d'appropriation d'un objet culturel. En cela, le livre constitue une réflexion sur l'enchevêtrement de différentes temporalités – celles des faits relatés, de la construction du film et de ses réceptions successives – que R. Besson vient démêler, renvoyant ainsi *in fine* ce travail précieux à l'une des fonctions ontologiques de l'écriture de l'histoire.

Sébastien LEDOUX  
Paris 1-CHS du xx<sup>e</sup> siècle